

CERTIFIE CONFORME



Comptes annuels

SA ONET SA ex-Holding Reinier

Exercice clos le 31/12/2023



2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			25 333	4 000
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			603 443	7 792
Autres produits			469 423	249
PRODUITS D'EXPLOITATION			49 753 403	5 026 021
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			84	114
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			24 491 412	2 173 067
Impôts, taxes et versements assimilés			1 118 811	327 873
Salaires et traitements			3 621 040	2 567 685
Charges sociales			1 440 423	975 306
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 477 550	7 411
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			758 251	
Dotations aux provisions			45 326	971
Autres charges			338 588	253 947
CHARGES D'EXPLOITATION			33 291 486	6 306 373
RESULTAT D'EXPLOITATION			16 461 917	-1 280 352
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			55 677 307	106 044 360
Produits financiers de participations			43 791 807	106 037 420
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			893 566	6 940
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 814 281	
Différences positives de change			1 177 652	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			39 590 308	665 807
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 924 363	
Intérêts et charges assimilées			29 609 189	665 807
Différences négatives de change			56 756	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			16 086 999	105 378 553
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			32 548 916	104 098 200
PRODUITS EXCEPTIONNELS			176 407	1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			173 407	1
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 489	1 246
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			47	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			5 442	1 246
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			170 918	-1 245
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			773 792	-2 232 982
TOTAL DES PRODUITS			105 607 117	111 070 382
TOTAL DES CHARGES			73 661 075	4 740 444
BENEFICE OU PERTE			31 946 042	106 329 937

3. ANNEXE

1 PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES	7	10.1 CAPITAUX PROPRES	23
2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7	10.2 ETAT DES PROVISIONS	24
2.1 FUSION HOLDING REINIER AVEC LA SOCIETE ONET SA	7	10.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	26
2.2 ABANDON DE COMPTE COURANT	8	10.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	27
2.3 RECAPITALISATIONS DE FILIALES	8	10.5 CHARGES A PAYER	27
2.4 CASH POOLING	8	10.6 COMPTES DE REGULARISATION.....	28
2.5 SIGNATURE D'UNE OPTION DE VENTE DE LA PART D'ISS FRANCE AU PROFIT D'ONET SA	8	11 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	28
3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8	11.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES ..	28
4 METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES	9	11.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	28
4.1 IMMOBILISATIONS	9	11.3 TRANSFERTS DE CHARGES	29
4.2 CREANCES ET DETTES	11	11.4 CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS.....	29
4.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11	11.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL	29
4.4 MEDAILLES DU TRAVAIL.....	11	11.6 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	30
4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11	12 INFORMATIONS DIVERSES.....	32
4.6 PROVISIONS REGLEMENTEES	12	12.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.	32
4.7 CONVERSION DES TRANSACTIONS EN DEVISES	12	12.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	32
4.8 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS DE COUVERTURE	12	12.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	32
5 OPERATIONS SUR LA DETTE	13	12.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
6 INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE.....	14		
7 ENGAGEMENTS HORS BILAN	16		
7.1 GAGES, HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	16		
7.2 ENGAGEMENTS DONNES	16		
7.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES....	16		
7.4 FONDATION ONET	17		
8 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS.....	17		
9 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	18		
9.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	18		
9.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20		
9.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	21		
9.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	22		
9.5 PRODUITS A RECEVOIR	22		
9.6 COMPTES DE REGULARISATION	23		
10 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	23		

1 Principes et règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2014-03 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, mis à jour par le règlement 2016-07 homologué par arrêté du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2 Faits marquants de l'exercice

2.1 Fusion Holding Reinier avec la société Onet SA

La société Holding Reinier a été transformée en SA au 1er juin 2023. Afin de libérer les apports et permettre l'augmentation du capital social d'HOLDING REINIER, **son capital a été réduit de 100.1m€ en septembre 2023** par diminution de la valeur nominale des actions et imputation sur les réserves (de 10€ à 1€).

Au 1^{er} décembre 2023 la société Holding Reinier a fusionné avec la société ONET SA avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 et a changé de dénomination sociale « Holding Reinier » en « Onet SA ».

Afin de rémunérer les actionnaires minoritaires d'ONET SA, le capital social a été augmenté de 0.4m€ avec constitution d'une prime de fusion de 0.7m€.

Le capital social d'Onet SA a été restauré avec une nouvelle augmentation par prélèvement sur les réserves de **103.6m€** (de 1€ à 10€). N.B : La majoration du capital social de 3.5m€ est liée à la présence de nouveaux actionnaires minoritaires au sein de la Holding fusionnée.

La fusion est **sans conséquence fiscale** étant placée sous le régime de faveur.

La transaction a conduit à constater **un mali de fusion d'un montant de 322m€**, égal à la différence entre la valeur comptable que les titres ONET SA avaient chez Holding Reinier (355m€) et la quote-part de l'actif net transféré (33m€). Ce mali a été affecté au fonds de commerce, aux titres de participations, à la marque ONET ainsi que l'actif immobilier.

2.2 Abandon de compte courant

La société ONET SA a abandonné le compte courant qu'elle avait vis-à-vis de la société ONET SUISSE, soit pour un montant de 9.5m€ compensé par une reprise de provision de 8.5m€.

2.3 Recapitalisations de filiales

Afin d'assainir la situation nette de certaines sociétés, la société ONET SA a procédé en fin d'année à des augmentations de capital :

- **TELEM : 3m€** par voie d'abandon de compte courant potentiellement suivies par une réduction de capital par imputation sur le solde du report à nouveau débiteur,
- **ONET SECURITE RENFORCEE : 0.7m€** par voie d'abandon de compte courant,
- **MAIN SECURITE : 10m€** par voie d'apport en numéraire
- **EMONE : 0.5m€** par voie d'abandon de compte courant

2.4 Cash Pooling

Le groupe a mis en place depuis décembre 2016 une gestion centralisée de sa trésorerie afin d'optimiser son fonctionnement et réduire ainsi ses frais financiers. Les positions de chacun des comptes bancaires des filiales, membres du cash pool, sont remontées vers la société mère ONET SA. Les mouvements sont enregistrés dans le compte 451500 COMPTE COURANT CASH POOL.

Au 31 décembre 2023, une dette est constatée à hauteur 212.31m€.

2.5 Signature d'une option de vente de la part d'ISS France au profit d'Onet SA

Le 22 décembre 2023, un « put option » a été signé en vue de l'acquisition des activités d'ISS France : Propreté /Facility management (270 millions d'euros de chiffre d'affaires et 12 600 salariés) et Logistique industrielle (CA de 92 millions d'euros et 1 400 salariés).

Le périmètre comprend 4 sociétés. L'opération reste soumise à la procédure d'information consultation des représentants du personnel et à l'approbation de l'autorité de la concurrence, qui devrait se terminer au 2ème trimestre 2024.

3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la société n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice social.

4 Méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes

4.1 Immobilisations

► Immobilisations incorporelles

Les principaux éléments des actifs incorporels sont constitués par les logiciels et les fonds de commerce de la société.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des éléments incorporels :

Logiciels : 4 à 5 ans

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée en fonction de leur valeur probable de négociation.

La transaction a conduit à constater un mali de fusion d'un montant de 322m€, égal à la différence entre la valeur comptable que les titres ONET avaient chez Holding Reinier 355m€ et la quote part de l'actif net transféré 33m€. Ce mali a été affecté au prorata des PV latentes sur les actifs sous-jacents, c'est à dire en priorité les titres, le fonds de commerce, la marque et les immeubles

► Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Ces éléments n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation libre ou légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, déterminée comme suit :

Catégories	Durées
Terrains	
Agencement et aménagement de terrains	10 ans
Constructions	
Immeubles industriels, administratifs et commerciaux	5 à 45 ans
Immeubles d'habitation	40 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Constructions sur sol d'autrui	25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	
Matériel et outillage industriel	10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 et 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

► Immobilisations financières

Les titres sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

D'une façon générale, une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participation et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est calculée selon la méthode de l'actif net réévalué (ANR) et s'apprécie au regard de différents critères : situation nette, valeur probable de réalisation et perspectives d'avenir.

Par exception, au 31/12/2023, les titres des sociétés étrangères ONET SORMIOU, SEGURANCA, ONA, SERALIA, ONET LUXEMBOURG ont été évalués selon la méthode « discounted cash flows » (DCF).

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les prêts, les créances et les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale. Ces créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision s'il est jugé que leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur nominale.

4.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur nominale.

La société déprécie intégralement les créances impayées de plus de 10 mois à la date de clôture des comptes.

Les créances dont la recouvrabilité est jugée risquée par la direction sont également dépréciées.

4.3 Provisions pour risques et charges

En fonction des informations disponibles à la date de clôture des comptes, la société estime et traduit dans ses comptes annuels les risques potentiels identifiés, notamment par le biais des provisions pour risques et charges (en application du règlement CRC n° 2000-06).

Les mouvements ayant affecté ces provisions au cours de l'exercice sont détaillés dans le tableau « Etat des provisions » de la présente annexe.

4.4 Médailles du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Au 31 décembre 2023, la provision s'élève à 80k€ (43k€ au 31 décembre 2022).

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2023	2022
Taux d'actualisation *	3,25%	3,75%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge +25bp	Table par âge +25bp
Table de mortalité	INSEE F/H 2017-2019	INSEE F/H 2012-2014
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 à 64 ans (pour les non-cadres) et 65 ans pour les cadres	62 à 65 ans (pour les cadres)
Duration du passif social	7,9 ans	7,2 ans

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2023 à 3,25%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2021 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

4.5 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées dans les capitaux propres au moment de la notification. Elles sont reprises au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés.

Dans le cadre de la fusion, la subvention d'investissement présente dans les comptes de la société absorbée a été reconstituée par imputation sur la prime de fusion.

4.6 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres de participation.

4.7 Conversion des transactions en devises

Les créances et dettes libellées dans une devise différente de l'euro sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les profits et pertes latents de change sont enregistrés en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Au 31 décembre 2023, aucune provision pour perte de change n'a été comptabilisée.

4.8 Instruments financiers et opérations de couverture

L'entreprise applique le règlement ANC no 2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Instruments de couverture

Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé dans le poste « Intérêts et charges assimilées » ;
- le résultat des dérivés de change couvrant les ventes en devises puis les créances, est reconnu :
 - En partie à la facturation et classé dans le poste « Chiffre d'affaires »,
 - En partie à l'encaissement et classé dans le poste « Autres charges » et « Autres produits ».

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée.

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision.

Pour plus de précision sur les instruments de couverture se référer au paragraphe 6.

5 Opérations sur la dette

La société dispose d'une ligne de crédit à court terme de 25 000 k€ auprès de BPI France, au taux d'intérêt Euribor 1 mois + marge de 0.65%.

Ce contrat est couvert par un dépôt en gage-espèces de 2 500 k€. Une modification contractuelle est intervenue en août 2021 afin d'intégrer certaines sociétés opérationnelles au contrat (co-débitrices) mais le montant financé et les conditions de financement demeurent inchangées.

En raison de la hausse des taux et d'un niveau de trésorerie suffisant sur la période, le crédit de 25 000 k€ a été remboursé le 20/01/2023 dans sa totalité. La charge d'intérêts sur l'exercice s'élève à 35 k€ contre 137 k€ en 2022. Néanmoins l'engagement BPI France est maintenu et la ligne de financement peut être utilisée à tout moment.

La société ONET SA a procédé au refinancement de sa dette en décembre 2020, conduisant au remboursement intégral de la dette relative au crédit syndiqué conclu en juin 2018 et aux OBSA émises en avril 2017.

Le 18 décembre 2020, ONET SA a signé un contrat de crédits syndiqué, à échéance décembre 2025. Le 28 juin 2022 un avenant au crédit a été mis en place avec une revue du montant des lignes à 390M€ et un rallongement de la durée avec une échéance à juin 2027. A cela s'ajoute la souscription d'une nouvelle dette le 28 juin 2022 dont le montant de la ligne est de 60M€. A noter que sur l'exercice 2023, dans le cadre de la fusion entre ONET SA et Holding Reinier SAS, des avenants à ces contrats ont été signés le 21 décembre 2023.

Les contrats prévoient les tranches de financement suivantes:

- **Tranche A1** de 125 000k€, dont le tirage en totalité a eu lieu le 18 décembre 2020 pour refinancer la dette existante.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 71 312k€.

- **Tranche A2** de 90 000k€, dont le tirage en totalité a eu lieu le 18 décembre 2020 pour permettre le remboursement des OBSA émises en avril 2017.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 51 345k€.

- **Tranche B** de 75 000k€, destinée au financement des croissances externes, non tiré au 31 décembre 2023.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat, dépendant de la date de tirage.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Tranche non tirée au 31 décembre 2023.

- **Crédit renouvelable** de 100 000k€, remboursable in fine, non tiré au 31 décembre 2023.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Tranche non tirée au 31 décembre 2023.

- **Nouvelle dette** de 60 000k€, destinée au rachat des minoritaires (opération sur capital) dont le tirage en totalité a eu lieu le 13 juillet 2022.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 49 200k€.

La charge d'intérêts sur l'exercice avant impact de couverture pour l'ensemble des financements à long terme s'élève à 9 400k€ contre 3 366k€ un an plus tôt (y compris commissions d'utilisation, de non-utilisation et pénalités de remboursement anticipé). L'écart entre les deux périodes s'explique par la hausse de l'indice Euribor 3 mois.

6 Informations relatives aux risques de marché

ONET SA a mis en place une politique de couverture de risques de taux de son endettement à moyen-long terme, au moyen de contrats d'échanges de conditions d'intérêts (swap de taux) et d'opérations de garantie de taux (cap et floor). La mise en place de ces instruments permet de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. L'encours notionnel représente le montant auquel s'applique le contrat.

Afin d'atteindre un ratio de couverture de 75% sur l'horizon de financement 2026 à 2027, une couverture complémentaire a été souscrite le 12 juillet 2023 (Swap 2.941% indexé sur l'Euribor 3 sur les 18 derniers mois du financement).

Au 31 décembre 2023, ONET SA détient en portefeuille les instruments suivants :

- Instruments qualifiés de couverture :

Contrepartie		Date d'opération	Nature	Notionnel en euros	Date début	Date fin	Taux	Durée résiduelle en années
ARKEA	MX1859533V1	18/12/2020	Dérivé optionnel - Cap	30 000 000	31/12/2020	31/12/2025	Cap Euribor 3 Mois à 0%	2,0
BNP	MD24715478	18/12/2020	Dérivé optionnel - Cap	11 213 333 *	30/09/2021	18/12/2025	Cap Euribor 3 Mois à 0%	2,0

* Notionnel amortissable

- Instruments ayant démarré qualifiés de spéculatifs:

Néant

• Instruments à départ décalé :

Contrepartie		Date d'opération	Nature	Notionnel en euros	Date début	Date fin	Taux	Durée résiduelle en années
SG	IRD-5047968	08/07/2022	Dérivé optionnel - Cap	48 845 000 *	31/12/2025	28/06/2027	Cap Euribor 3 Mois à 1%	1,5**
BNP	MD31535568	12/07/2023	Dérivé - Swap	24 422 500 *	31/12/2025	28/06/2027	2,941% / Euribor 3 Mois	1,5**

* Notionnel amortissable

**Durée à partir du démarrage

• Instruments arrivés à échéance durant l'exercice 2023 :

Réf. Contrepartie	Référence ONET SA	Date départ	Date échéance	Nominal de départ	Description
MD20087216	BNPA	28/09/2018	30/06/2023	26 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
MX1358329V2	ARKA	28/09/2018	30/06/2023	16 250 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
8851331	LCLA	28/09/2018	30/06/2023	45 500 000 €	IRS - E3M vs TF 0,265%
9971522M	NATA1	28/09/2018	30/06/2023	13 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
9971545M	NATA2	28/09/2018	30/06/2023	13 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
IRD-576416	SGA	28/09/2018	30/06/2023	16 250 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
2766410	LBP Floor	31/03/2021	30/06/2023	183 950 000 €	Floor E3M à 0% vs. 0,567%
MD20087218	BNPB	01/08/2018	30/06/2023	7 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,37%

En raison d'une relation de couverture non démontrée sur l'exercice 2020, la juste valeur de l'instrument, qui s'élevait à 973k€, avait fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif en « différence d'évaluation sur instrument de trésorerie » avec une contrepartie au passif en « instruments de trésorerie » (conformément à l'application du nouveau règlement ANC 2015-05). Une provision pour risques et charges avait également été constituée au 31 décembre 2020 pour le même montant.

Cette opération étant devenu sans objet puisque requalifiée en tant qu'instrument de couverture, la provision a été reprise selon un plan d'amortissement linéaire jusqu'à échéance du swap au 30 juin 2023.

7 Engagements hors bilan

7.1 Gages, hypothèques et nantissements

ONET SA avait procédé fin 2020 au refinancement de sa dette, conduisant à la signature le 18 décembre 2020, avec un pool de banques stable, d'un contrat de crédits d'un montant total de 290 M€. Le 28 juin 2022 ont été signés par ONET SA un avenant à ce refinancement pour un montant total de 390 M€ et également un nouvel emprunt de 60M€. La société ONET SA (ex.HOLDING REINIER S.A.S.) s'était portée caution, solidairement avec ONET SA, envers les prêteurs, du paiement de toutes sommes en principal, intérêts, intérêts de retard, frais, dépenses et accessoires. Le 21 décembre 2023, dans le cadre de la fusion entre ONET SA et Holding Reinier SAS, des avenants à ces contrats ont été signés donnant lieu à une mainlevée de ce cautionnement.

En garantie du contrat conclu avec BPI France de 25 000 k€, ONET SA est engagé par un gage espèces de 2 500 k€. Le financement ayant été remboursé le 20 janvier 2023, ce gage espèces a été débloqué au même moment. La ligne est maintenue et peut être utilisée à tout moment.

Par ailleurs, ONET SA disposait d'un nantissement de 535 k€ déposé sur un compte à terme CIC et correspondant à 50% du montant d'une caution donnée pour le compte de la Comex Nucléaire. Ce nantissement a été libéré le 15 mars 2023.

7.2 Engagements donnés

Le montant des engagements donnés par ONET SA s'élève à 50 260k€ :

- 38 836k€ au titre des cautions bancaires dont 38 003k€ pour le compte de ses filiales
- 11 424k€ au titre des lettres d'intention au bénéfice exclusif de ses filiales.

7.3 Engagements de retraite et avantages similaires

Conformément à la possibilité offerte par l'article L123-13, al.3 du Code de Commerce, les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux et sont indiqués en annexe, dans le tableau des engagements hors bilan.

Les engagements de retraite et avantages similaires d'ONET SA portent sur les 2 régimes à prestations définies suivantes :

- Les indemnités de fin de carrière
- Le régime de retraite supplémentaire au bénéfice de cadres supérieurs de type art. 39

L'évaluation au 31 décembre 2023 des indemnités de départ s'élève à 539k€ (1 442k€ au 31 décembre 2022).

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2023, la société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

Les hypothèses actuarielles sont résumées dans le tableau suivant :

	2023	2022
Taux d'actualisation *	3,25%	3,75%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge +25bp	Table par âge +25bp
Table de mortalité	INSEE F/H 2017-2019	INSEE F/H 2012-2014
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 64 ans (pour les non-cadres) et 65 ans pour les cadres	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Modalité de départ	volontaire	volontaire
Duration du passif social	12,9 ans	2,9 ans
Taux moyen de charges sociales	45%	45%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2023 à 3,25%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2021 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

7.4 Fondation ONET

Le second programme d'action pluriannuel dans lequel la société s'était engagée à verser à la Fondation ONET une contribution globale de 225k€ en cinq ans a pris fin en décembre 2020. Il a été reconduit pour la même durée jusqu'en 2025 pour un montant de 256k€.

Cet engagement de versement est garanti par une caution bancaire solidaire consentie par la banque LCL.

8 Rémunérations des dirigeants

L'information fournie dans le tableau "Rémunérations des Dirigeants" de la présente annexe est conforme à l'article R123-198, 1° du Code de Commerce et au PCG article 531-3.

9 Informations relatives au bilan actif

9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

► Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Apport fusion	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisation incorporelles (1)	19 154	7 633 656	139 609 194		7 702	147 254 302
Total 1 Incorporelles	19 154	7 633 656	139 609 194	0	7 702	147 254 302
Terrains		5 199 600	686 139		5 183	5 880 555
Constructions sur sol propre		31 598 539	8 037 167		60 714	39 574 992
Constructions sur sol d'autrui		1 029 579				1 029 579
Constructions installations, agencements...		1 153 757	80 661		25 385	1 209 033
Installations générales et agencements		410 402			36 071	374 331
Installations techniques, matériels et outillages		174 324				174 324
Matériel de transport		10 470				10 470
Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 354	877 136	130 145		33 291	973 990
Emballages récupérables et divers						
Total 2 Corporelles	65 354	40 453 807	8 934 112	0	160 644	49 227 274
Immobilisations corporelles en cours		222 178	627 481		107 711	741 948
Total 3 Encours Corporelles	0	222 178	627 481	0	107 711	741 948
Acomptes		7 199	7 547 457		7 120 551	434 105
TOTAL	84 508	48 316 840	156 718 244	0	7 396 608	197 657 629

(1) Dont Fonds commercial : 115 202 327

► Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Apport fusion	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	19 154	1 144 305	17 217	5 002	1 175 674
Total 1	19 154	1 144 305	17 217	5 002	1 175 674
Terrains		199 192	221		199 413
Constructions		17 415 531	1 377 354	86 099	18 706 785
Installations générales et agencements		339 151	11 707	36 071	314 786
Installations techniques, matériels et outillages		114 250	21 654		135 905
Matériel de transport		10 470			10 470
Matériel de bureau informatique, mobilier	52 437	743 522	49 397	33 053	812 303
Emballages récupérables et divers					
Total 2	52 437	18 822 116	1 460 333	155 223	20 179 662
TOTAL	71 591	19 966 421	1 477 550	160 225	21 355 336

► Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [Etat des provisions](#).

► Eléments du fonds commercial

Eléments	Valeurs nettes
Eléments de fonds reçus en apport	6 469 888
Eléments de fonds liés au mali technique de la fusion	108 732 439
Total	115 202 327

9.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Apport lié à la fusion	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	355 178 196	383 607 147	200 270 935	370 940 094	568 116 619	98 384 437	469 732 183
Autres titres immobilisés		6 473			6 473		6 473
Prêts et autres immobilisations financières		3 953 969	510 564	2 553 550	1 910 982		1 910 982
TOTAL	355 178 196	387 567 589	200 781 499	373 493 644	570 034 074	98 384 437	471 649 638

* Le poste « Autres participations » se décompose comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Apport lié à la fusion	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations	355 178 630	356 024 129	197 092 280	357 337 524	550 957 514	92 032 521	458 924 994
Créances rattachées à des participations		27 583 019	3 178 655	13 602 569	17 159 105	6 351 916	10 807 189
TOTAL	355 178 196	383 607 147	200 270 935	370 940 094	568 116 618	98 384 437	469 732 183

9.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 39 428 226 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	19 070 087	48 103	19 021 984
Créances rattachées à des participations	17 159 105		17 159 105
Prêts	284		284
Autres immobilisations financières	1 910 698	48 103	1 862 595
ACTIF CIRCULANT :	20 358 141	20 358 141	0
Clients	12 492 581	12 492 581	
Clients douteux	374 248	374 248	
Personnel et comptes rattachés	1 399	1 399	
Organismes sociaux	1	1	
Etat : impôts et taxes diverses	5 114 950	5 114 950	
Groupe et associés	559 711	559 711	
Débiteurs divers	347 225	347 225	
Charges constatées d'avance	1 468 026	1 468 026	
TOTAL	39 428 228	20 406 244	19 021 984
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

9.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	12 866 828	510 262	12 356 566	5 882 699
Autres créances	6 023 285	753	6 022 531	3 938 720
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	18 890 113	511 015	18 379 097	9 821 419

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe [Etat des provisions](#).

9.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Clients – factures à établir	1 500 263	5 385 378
Clients – factures à établir Groupe	9 237 514	
R.R.R. à obtenir - avoirs non reçus	5 255	
Avoirs non parvenus Groupe	67 567	
Produits à recevoir organismes sociaux		
Produits à recevoir débiteurs divers		
TOTAL	10 810 599	5 385 378

9.6 Comptes de régularisation

► Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 468 026 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation *	1 468 026	12 870
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	1 468 026	12 870

* Les charges constatées d'avance de la société absorbée au 31/12/2022 s'élevaient à 1 566k€

► Ecart de conversion

Ecart actif		Ecart passif	
	Euros		Euros
Diminution des créances		Diminution des dettes	270 845
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	
TOTAL	0	TOTAL	270 845

10 Informations relatives au bilan passif

10.1 Capitaux propres

► Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale 31/12/2023
	à la clôture de l'exercice 31/12/2023	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	11 511 342	383 883		10

► Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		287 764 282
Distributions sur résultats antérieurs		-9 005 885
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		278 758 397
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variation du capital *		3 838 830
Variation des autres réserves *	3 630 021	
Variations des subventions d'investissement *		154 408
Variations des provisions réglementées *		718 393
Total	3 630 021	4 711 630
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Résultat de l'exercice		31 946 042
Capitaux propres avant répartition		311 786 049

* En lien avec la fusion

10.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

► Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements					
	Provisions au début de l'exercice	Apport lié à la fusion	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
				Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour risques et charges financières		349 621	1 794 317	280 639		1 863 299
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change		14 485				14 485
Provisions pour pensions et obligations similaires	42 296	59 905	38 125	59 905		80 421
Autres provisions pour risques et charges	971	207 141	139 702			347 814
TOTAL	43 267	631 152	1 972 144	340 544	0	2 306 019

► Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2022 Apport fusion	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur immos incorporelles					
Provisions sur immos corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participations	434	85 261 970	7 844 693	1 074 576	92 032 521
Provisions autres immos financières		14 525 630	285 352	8 459 066	6 351 916
TOTAL	434	99 787 600	8 130 045	9 533 642	98 384 437

► Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022 Apport fusion	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	154 677	625 751	270 167	510 262
Poste : Autres créances				
TOTAL	154 677	625 751	270 167	510 262

10.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	342 212	342 212		
à plus d'1 an à l'origine	171 857 500	37 083 750	134 773 750	
Emprunts et dettes financières divers	12 201 378		12 201 378	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 870 919	7 870 919		
Personnel et comptes rattachés	1 122 663	1 122 663		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	750 749	750 749		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 878 722	1 878 722		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	88 422	88 422		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	447 049	447 049		
Groupe et associés	226 096 904	217 160 714	8 936 190	
Autres dettes	35 689	35 689		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	40 088	40 088		
TOTAL	422 732 295	266 820 977	155 911 318	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 769 118			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 600 514			

10.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs	2 826 643	79 897
Fournisseurs Groupe	377 054	
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	2 134 418	953 226
Fournisseurs factures non parvenues Groupe	2 532 804	329 448
Valeurs nettes comptables	7 870 919	1 362 571

10.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
408100 FOURN - FACTURES NON PARV	2 134 418	329 448
408150 FACTURES NON PARVENUES GR	2 532 804	953 226
419850 AVOIRS A ETABLIR - GROUPE	15 684	
428210 PROVISION POUR RTT	15 894	2 730
428280 PROV. CONGES PAYES ABONNT	235 736	180 695
428289 PROV PVO	688 373	281 241
428600 DETTES PROVISION./REM. A	88 741	16 102
438600 CHGES A PAYER - ORGANIS.	10 629	2 904
438610 CHG SOCIALES PROVISION RT	7 990	1 244
438630 CONTRIBUTION SOCIALE SOLI	97 958	
438685 CHARGES SOC. / PROV CONGE	118 048	74 214
438689 CHARGES SOC / PROV PVO	223 959	121 114
468600 CHGES A PAYER - CREDIT.DI		2 013
DETTES	6 170 231	1 964 931

10.6 Comptes de régularisation

► Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	40 088	0
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	40 088	0

11 Informations relatives au compte de résultat

11.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
Chiffre d'affaires	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
%	96,77 %	3,23 %	100,00 %	

11.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	494 757	4 249
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	603 443	7 792
TOTAL	1 098 200	12 041

11.3 Transferts de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transfert de charges d'exploit.	259 274	791100
Remboursements dommages et avaries	1 122	791200
Transfert charges personnel à entreprise extérieure	0	791400
Remboursement frais de formation	0	791410
Remboursement charges de personnel	12 975	791480
TOTAL	273 371	

11.4 Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature des charges	Montant
Taux AT	242
TOTAL	242

Nature des produits	Montant
Taux AT	3 000
Subvention	3 333
TOTAL	6 333

11.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 170 918 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	176 407	1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	173 407	1
Reprises sur provisions exceptionnelles et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 489	1 246
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 442	1 246
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	170 918	-1 245

11.6 Impôt sur les bénéfices

► Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Dû	Résultat net après impôt
Courant	32 719 834	-773 792	31 775 124
Exceptionnel CT	170 918		170 918
Exceptionnel LT			
TOTAL	32 719 834	-773 792	31 946 042

La société ONET SA (ex-HOLDING REINIER) a formé un groupe d'intégration fiscale à compter du 1er octobre 2007. La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode dite de neutralité et place chaque société membre du groupe fiscal dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95% par ONET SA.

ONET SA, en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble.

En 2023, la charge d'impôt comptabilisée par ONET SA tient compte d'un mali d'intégration fiscale de 1 244 067 €. Les crédits d'impôt s'élèvent à 439 001 €. Une régularisation d'impôt de 29 532 € faisant référence à un exercice antérieur a été constatée dans les comptes.

► Fiscalité différée

IMPOTS	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :	
Provisions réglementées :	
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :	
Provision pour indemnité de départ à la retraite	
Participation	
Contribution sociale de solidarité	24 490
Provision dépréciation des créances Clients	
Autres provisions pour risques	
TOTAL	24 490

► Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2023
Résultat de l'exercice	31 946 042
- Impôt sur les bénéfices	773 792
- Crédits d'impôts :	-439 001
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	32 280 833
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	32 280 833

12 Informations diverses

12.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	Effectif
Cadres	15
Agents de maîtrise, techniciens et employés	6
Ouvriers	
TOTAL	21

12.2 Liste des filiales et des participations

CF. Etat joint

12.3 Rémunération des organes d'administration

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Rémunérations allouées	949 017		718 897	230 120

12.4 Engagements hors bilan

► Engagements financiers donnés et reçus

Rubriques	Total
ENGAGEMENTS DONNES	86 112 249
Liés à la trésorerie	
- Avals et cautions	22 382 522
- Lettre d'intention	11 424 421
Liés aux locations*	27 721 734
Liés aux prestations de services	
Liés au personnel	
- I.F.C.	539 819
ENGAGEMENTS RECUS	0
Garantie et caution bancaire	

*Valeur actualisée de l'engagement

CERTIFIE CONFORME



Comptes annuels

SA ONET SA ex-Holding Reinier

Exercice clos le 31/12/2023



1. BILAN AU 31/12/2023

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	32 028 735	1 175 674	30 853 061	
Fonds commercial	115 202 327		115 202 327	
Autres immobilisations incorporelles	23 240		23 240	
Avances, acomptes sur immo incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	5 880 555	199 413	5 681 143	
Constructions	41 813 603	18 706 785	23 106 818	
Installations techniques, mat. et outillage	174 324	135 905	38 420	
Autres immobilisations corporelles	1 358 792	1 137 559	221 232	12 918
Immobilisations en cours	741 948		741 948	
Avances et acomptes	434 105		434 105	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	550 957 515	92 032 521	458 924 994	355 178 196
Créances rattachées à des participations	17 159 105	6 351 916	10 807 189	
Autres titres immobilisés	6 473		6 473	
Prêts	284		284	
Autres immobilisations financières	1 910 698		1 910 698	
ACTIF IMMOBILISE	767 691 705	119 739 773	647 951 932	355 191 114
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 866 828	510 262	12 356 566	5 882 699
Autres créances	6 023 285	753	6 022 531	3 938 720
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	69 281 956		69 281 956	145 306
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 468 026		1 468 026	12 870
ACTIF CIRCULANT	89 640 095	511 015	89 129 080	9 979 594
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	857 331 800	120 250 788	737 081 012	365 170 708

B. Bilan passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 115 113 420)	115 113 420	111 274 590
Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 456 881	29 456 881
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	12 002 507	12 002 507
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	24 366 268	27 996 289
Report à nouveau	97 324 052	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 946 042	106 329 937
Subventions d'investissement	154 408	
Provisions réglementées	1 422 471	704 078
CAPITAUX PROPRES	311 786 048	287 764 282
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 211 625	
Provisions pour charges	94 394	43 268
PROVISIONS	2 306 019	43 268
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	172 199 712	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	12 201 378	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 870 919	1 362 571
Dettes fiscales et sociales	3 840 557	1 971 137
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	447 049	2 179
Autres dettes	226 132 593	74 027 272
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	40 088	
DETTES	422 732 295	77 363 158
Ecart de conversion passif	256 650	
TOTAL GENERAL	737 081 012	365 170 708



KPMG S.A.
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille cedex 8



ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Onet SA (ex-Holding Reinier S.A.S.)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Onet SA (ex-Holding Reinier S.A.S.)
36 boulevard de l'Océan - CS 20280 - 13258 Marseille Cedex 09

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre



KPMG S.A.
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille cedex 8



ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Onet SA (ex-Holding Reinier S.A.S.)

36 boulevard de l'Océan - CS 20280 - 13258 Marseille Cedex 09

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Onet SA (ex-Holding Reinier),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Onet SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à € 458 924 994, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de votre société, à revoir les calculs effectués par celle-ci, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, ces estimations reposent sur des hypothèses revues régulièrement par le Groupe. Les hypothèses étant susceptibles d'évoluer, les montants figurant dans les états financiers actuels peuvent différer des états financiers futurs.

- Les notes 5 et 6 de l'annexe aux comptes annuels exposent les opérations réalisées sur les instruments de dette et la politique de couverture mise en place par votre société.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établis par les directions opérationnelles de votre société, à revoir les calculs effectués par celle-ci, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 22 mars 2024

KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé



Cécile Bourguignon
Actionnaire signataire
Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG Audit



Xavier Senent
Associé

Comptes annuels

SA ONET SA ex-Holding Reinier

Exercice clos le 31/12/2023



NOTE PRELIMINAIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total, est de 737 081 012 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 31 946 042 euros.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 15 mars 2024 par le Directoire.

1. BILAN AU 31/12/2023

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	32 028 735	1 175 674	30 853 061	
Fonds commercial	115 202 327		115 202 327	
Autres immobilisations incorporelles	23 240		23 240	
Avances, acomptes sur immo incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	5 880 555	199 413	5 681 143	
Constructions	41 813 603	18 706 785	23 106 818	
Installations techniques, mat. et outillage	174 324	135 905	38 420	
Autres immobilisations corporelles	1 358 792	1 137 559	221 232	12 918
Immobilisations en cours	741 948		741 948	
Avances et acomptes	434 105		434 105	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	550 957 515	92 032 521	458 924 994	355 178 196
Créances rattachées à des participations	17 159 105	6 351 916	10 807 189	
Autres titres immobilisés	6 473		6 473	
Prêts	284		284	
Autres immobilisations financières	1 910 698		1 910 698	
ACTIF IMMOBILISE	767 691 705	119 739 773	647 951 932	355 191 114
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 866 828	510 262	12 356 566	5 882 699
Autres créances	6 023 285	753	6 022 531	3 938 720
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	69 281 956		69 281 956	145 306
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 468 026		1 468 026	12 870
ACTIF CIRCULANT	89 640 095	511 015	89 129 080	9 979 594
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	857 331 800	120 250 788	737 081 012	365 170 708

B. Bilan passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 115 113 420)	115 113 420	111 274 590
Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 456 881	29 456 881
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	12 002 507	12 002 507
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	24 366 268	27 996 289
Report à nouveau	97 324 052	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 946 042	106 329 937
Subventions d'investissement	154 408	
Provisions réglementées	1 422 471	704 078
CAPITAUX PROPRES	311 786 048	287 764 282
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 211 625	
Provisions pour charges	94 394	43 268
PROVISIONS	2 306 019	43 268
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	172 199 712	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	12 201 378	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 870 919	1 362 571
Dettes fiscales et sociales	3 840 557	1 971 137
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	447 049	2 179
Autres dettes	226 132 593	74 027 272
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	40 088	
DETTES	422 732 295	77 363 158
Ecart de conversion passif	256 650	
TOTAL GENERAL	737 081 012	365 170 708

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			25 333	4 000
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			603 443	7 792
Autres produits			469 423	249
PRODUITS D'EXPLOITATION			49 753 403	5 026 021
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			84	114
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			24 491 412	2 173 067
Impôts, taxes et versements assimilés			1 118 811	327 873
Salaires et traitements			3 621 040	2 567 685
Charges sociales			1 440 423	975 306
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 477 550	7 411
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			758 251	
Dotations aux provisions			45 326	971
Autres charges			338 588	253 947
CHARGES D'EXPLOITATION			33 291 486	6 306 373
RESULTAT D'EXPLOITATION			16 461 917	-1 280 352
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			55 677 307	106 044 360
Produits financiers de participations			43 791 807	106 037 420
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			893 566	6 940
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 814 281	
Différences positives de change			1 177 652	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			39 590 308	665 807
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 924 363	
Intérêts et charges assimilées			29 609 189	665 807
Différences négatives de change			56 756	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			16 086 999	105 378 553
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			32 548 916	104 098 200
PRODUITS EXCEPTIONNELS			176 407	1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			173 407	1
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 489	1 246
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			47	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			5 442	1 246
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			170 918	-1 245
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			773 792	-2 232 982
TOTAL DES PRODUITS			105 607 117	111 070 382
TOTAL DES CHARGES			73 661 075	4 740 444
BENEFICE OU PERTE			31 946 042	106 329 937

3. ANNEXE

1 PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES	7	10.1 CAPITAUX PROPRES	23
2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7	10.2 ETAT DES PROVISIONS	24
2.1 FUSION HOLDING REINIER AVEC LA SOCIETE ONET SA	7	10.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	26
2.2 ABANDON DE COMPTE COURANT	8	10.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	27
2.3 RECAPITALISATIONS DE FILIALES	8	10.5 CHARGES A PAYER	27
2.4 CASH POOLING	8	10.6 COMPTES DE REGULARISATION.....	28
2.5 SIGNATURE D'UNE OPTION DE VENTE DE LA PART D'ISS FRANCE AU PROFIT D'ONET SA	8	11 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	28
3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8	11.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES ..	28
4 METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES	9	11.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	28
4.1 IMMOBILISATIONS	9	11.3 TRANSFERTS DE CHARGES	29
4.2 CREANCES ET DETTES	11	11.4 CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS.....	29
4.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11	11.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL	29
4.4 MEDAILLES DU TRAVAIL.....	11	11.6 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	30
4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11	12 INFORMATIONS DIVERSES.....	32
4.6 PROVISIONS REGLEMENTEES	12	12.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.	32
4.7 CONVERSION DES TRANSACTIONS EN DEVISES	12	12.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	32
4.8 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS DE COUVERTURE	12	12.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	32
5 OPERATIONS SUR LA DETTE	13	12.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
6 INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE.....	14		
7 ENGAGEMENTS HORS BILAN	16		
7.1 GAGES, HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	16		
7.2 ENGAGEMENTS DONNES	16		
7.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES....	16		
7.4 FONDATION ONET	17		
8 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS.....	17		
9 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	18		
9.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	18		
9.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20		
9.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	21		
9.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	22		
9.5 PRODUITS A RECEVOIR	22		
9.6 COMPTES DE REGULARISATION	23		
10 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	23		

1 Principes et règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2014-03 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, mis à jour par le règlement 2016-07 homologué par arrêté du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2 Faits marquants de l'exercice

2.1 Fusion Holding Reinier avec la société Onet SA

La société Holding Reinier a été transformée en SA au 1er juin 2023. Afin de libérer les apports et permettre l'augmentation du capital social d'HOLDING REINIER, **son capital a été réduit de 100.1m€ en septembre 2023** par diminution de la valeur nominale des actions et imputation sur les réserves (de 10€ à 1€).

Au 1^{er} décembre 2023 la société Holding Reinier a fusionné avec la société ONET SA avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 et a changé de dénomination sociale « Holding Reinier » en « Onet SA ».

Afin de rémunérer les actionnaires minoritaires d'ONET SA, le capital social a été augmenté de 0.4m€ avec constitution d'une prime de fusion de 0.7m€.

Le capital social d'Onet SA a été restauré avec une nouvelle augmentation par prélèvement sur les réserves de **103.6m€** (de 1€ à 10€). N.B : La majoration du capital social de 3.5m€ est liée à la présence de nouveaux actionnaires minoritaires au sein de la Holding fusionnée.

La fusion est **sans conséquence fiscale** étant placée sous le régime de faveur.

La transaction a conduit à constater **un mali de fusion d'un montant de 322m€**, égal à la différence entre la valeur comptable que les titres ONET SA avaient chez Holding Reinier (355m€) et la quote-part de l'actif net transféré (33m€). Ce mali a été affecté au fonds de commerce, aux titres de participations, à la marque ONET ainsi que l'actif immobilier.

2.2 Abandon de compte courant

La société ONET SA a abandonné le compte courant qu'elle avait vis-à-vis de la société ONET SUISSE, soit pour un montant de 9.5m€ compensé par une reprise de provision de 8.5m€.

2.3 Recapitalisations de filiales

Afin d'assainir la situation nette de certaines sociétés, la société ONET SA a procédé en fin d'année à des augmentations de capital :

- **TELEM : 3m€** par voie d'abandon de compte courant potentiellement suivies par une réduction de capital par imputation sur le solde du report à nouveau débiteur,
- **ONET SECURITE RENFORCEE : 0.7m€** par voie d'abandon de compte courant,
- **MAIN SECURITE : 10m€** par voie d'apport en numéraire
- **EMONE : 0.5m€** par voie d'abandon de compte courant

2.4 Cash Pooling

Le groupe a mis en place depuis décembre 2016 une gestion centralisée de sa trésorerie afin d'optimiser son fonctionnement et réduire ainsi ses frais financiers. Les positions de chacun des comptes bancaires des filiales, membres du cash pool, sont remontées vers la société mère ONET SA. Les mouvements sont enregistrés dans le compte 451500 COMPTE COURANT CASH POOL.

Au 31 décembre 2023, une dette est constatée à hauteur 212.31m€.

2.5 Signature d'une option de vente de la part d'ISS France au profit d'Onet SA

Le 22 décembre 2023, un « put option » a été signé en vue de l'acquisition des activités d'ISS France : Propreté /Facility management (270 millions d'euros de chiffre d'affaires et 12 600 salariés) et Logistique industrielle (CA de 92 millions d'euros et 1 400 salariés).

Le périmètre comprend 4 sociétés. L'opération reste soumise à la procédure d'information consultation des représentants du personnel et à l'approbation de l'autorité de la concurrence, qui devrait se terminer au 2ème trimestre 2024.

3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la société n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice social.

4 Méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes

4.1 Immobilisations

► Immobilisations incorporelles

Les principaux éléments des actifs incorporels sont constitués par les logiciels et les fonds de commerce de la société.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des éléments incorporels :

Logiciels : 4 à 5 ans

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée en fonction de leur valeur probable de négociation.

La transaction a conduit à constater un mali de fusion d'un montant de 322m€, égal à la différence entre la valeur comptable que les titres ONET avaient chez Holding Reinier 355m€ et la quote part de l'actif net transféré 33m€. Ce mali a été affecté au prorata des PV latentes sur les actifs sous-jacents, c'est à dire en priorité les titres, le fonds de commerce, la marque et les immeubles

► Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Ces éléments n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation libre ou légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, déterminée comme suit :

Catégories	Durées
Terrains	
Agencement et aménagement de terrains	10 ans
Constructions	
Immeubles industriels, administratifs et commerciaux	5 à 45 ans
Immeubles d'habitation	40 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Constructions sur sol d'autrui	25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	
Matériel et outillage industriel	10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 et 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

► Immobilisations financières

Les titres sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

D'une façon générale, une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participation et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est calculée selon la méthode de l'actif net réévalué (ANR) et s'apprécie au regard de différents critères : situation nette, valeur probable de réalisation et perspectives d'avenir.

Par exception, au 31/12/2023, les titres des sociétés étrangères ONET SORMIOU, SEGURANCA, ONA, SERALIA, ONET LUXEMBOURG ont été évalués selon la méthode « discounted cash flows » (DCF).

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les prêts, les créances et les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale. Ces créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision s'il est jugé que leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur nominale.

4.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur nominale.

La société déprécie intégralement les créances impayées de plus de 10 mois à la date de clôture des comptes.

Les créances dont la recouvrabilité est jugée risquée par la direction sont également dépréciées.

4.3 Provisions pour risques et charges

En fonction des informations disponibles à la date de clôture des comptes, la société estime et traduit dans ses comptes annuels les risques potentiels identifiés, notamment par le biais des provisions pour risques et charges (en application du règlement CRC n° 2000-06).

Les mouvements ayant affecté ces provisions au cours de l'exercice sont détaillés dans le tableau « Etat des provisions » de la présente annexe.

4.4 Médailles du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Au 31 décembre 2023, la provision s'élève à 80k€ (43k€ au 31 décembre 2022).

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2023	2022
Taux d'actualisation *	3,25%	3,75%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge +25bp	Table par âge +25bp
Table de mortalité	INSEE F/H 2017-2019	INSEE F/H 2012-2014
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 à 64 ans (pour les non-cadres) et 65 ans pour les cadres	62 à 65 ans (pour les cadres)
Duration du passif social	7,9 ans	7,2 ans

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2023 à 3,25%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2021 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

4.5 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées dans les capitaux propres au moment de la notification. Elles sont reprises au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés.

Dans le cadre de la fusion, la subvention d'investissement présente dans les comptes de la société absorbée a été reconstituée par imputation sur la prime de fusion.

4.6 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres de participation.

4.7 Conversion des transactions en devises

Les créances et dettes libellées dans une devise différente de l'euro sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les profits et pertes latents de change sont enregistrés en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Au 31 décembre 2023, aucune provision pour perte de change n'a été comptabilisée.

4.8 Instruments financiers et opérations de couverture

L'entreprise applique le règlement ANC no 2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Instruments de couverture

Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé dans le poste « Intérêts et charges assimilées » ;
- le résultat des dérivés de change couvrant les ventes en devises puis les créances, est reconnu :
 - En partie à la facturation et classé dans le poste « Chiffre d'affaires »,
 - En partie à l'encaissement et classé dans le poste « Autres charges » et « Autres produits ».

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée.

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision.

Pour plus de précision sur les instruments de couverture se référer au paragraphe 6.

5 Opérations sur la dette

La société dispose d'une ligne de crédit à court terme de 25 000 k€ auprès de BPI France, au taux d'intérêt Euribor 1 mois + marge de 0.65%.

Ce contrat est couvert par un dépôt en gage-espèces de 2 500 k€. Une modification contractuelle est intervenue en août 2021 afin d'intégrer certaines sociétés opérationnelles au contrat (co-débitrices) mais le montant financé et les conditions de financement demeurent inchangées.

En raison de la hausse des taux et d'un niveau de trésorerie suffisant sur la période, le crédit de 25 000 k€ a été remboursé le 20/01/2023 dans sa totalité. La charge d'intérêts sur l'exercice s'élève à 35 k€ contre 137 k€ en 2022. Néanmoins l'engagement BPI France est maintenu et la ligne de financement peut être utilisée à tout moment.

La société ONET SA a procédé au refinancement de sa dette en décembre 2020, conduisant au remboursement intégral de la dette relative au crédit syndiqué conclu en juin 2018 et aux OBSA émises en avril 2017.

Le 18 décembre 2020, ONET SA a signé un contrat de crédits syndiqué, à échéance décembre 2025. Le 28 juin 2022 un avenant au crédit a été mis en place avec une revue du montant des lignes à 390M€ et un rallongement de la durée avec une échéance à juin 2027. A cela s'ajoute la souscription d'une nouvelle dette le 28 juin 2022 dont le montant de la ligne est de 60M€. A noter que sur l'exercice 2023, dans le cadre de la fusion entre ONET SA et Holding Reinier SAS, des avenants à ces contrats ont été signés le 21 décembre 2023.

Les contrats prévoient les tranches de financement suivantes:

- **Tranche A1** de 125 000k€, dont le tirage en totalité a eu lieu le 18 décembre 2020 pour refinancer la dette existante.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 71 312k€.

- **Tranche A2** de 90 000k€, dont le tirage en totalité a eu lieu le 18 décembre 2020 pour permettre le remboursement des OBSA émises en avril 2017.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 51 345k€.

- **Tranche B** de 75 000k€, destinée au financement des croissances externes, non tiré au 31 décembre 2023.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat, dépendant de la date de tirage.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Tranche non tirée au 31 décembre 2023.

- **Crédit renouvelable** de 100 000k€, remboursable in fine, non tiré au 31 décembre 2023.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Tranche non tirée au 31 décembre 2023.

- **Nouvelle dette** de 60 000k€, destinée au rachat des minoritaires (opération sur capital) dont le tirage en totalité a eu lieu le 13 juillet 2022.

Les remboursements en capital se font annuellement (septembre) selon le plan d'amortissement prévu au contrat.

Le taux d'intérêts applicable est l'Euribor 3 mois + marge bancaire, cette dernière étant fonction du ratio de levier N-1 et du niveau d'objectifs RSE atteints.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 49 200k€.

La charge d'intérêts sur l'exercice avant impact de couverture pour l'ensemble des financements à long terme s'élève à 9 400k€ contre 3 366k€ un an plus tôt (y compris commissions d'utilisation, de non-utilisation et pénalités de remboursement anticipé). L'écart entre les deux périodes s'explique par la hausse de l'indice Euribor 3 mois.

6 Informations relatives aux risques de marché

ONET SA a mis en place une politique de couverture de risques de taux de son endettement à moyen-long terme, au moyen de contrats d'échanges de conditions d'intérêts (swap de taux) et d'opérations de garantie de taux (cap et floor). La mise en place de ces instruments permet de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. L'encours notionnel représente le montant auquel s'applique le contrat.

Afin d'atteindre un ratio de couverture de 75% sur l'horizon de financement 2026 à 2027, une couverture complémentaire a été souscrite le 12 juillet 2023 (Swap 2.941% indexé sur l'Euribor 3 sur les 18 derniers mois du financement).

Au 31 décembre 2023, ONET SA détient en portefeuille les instruments suivants :

- Instruments qualifiés de couverture :

Contrepartie		Date d'opération	Nature	Notionnel en euros	Date début	Date fin	Taux	Durée résiduelle en années
ARKEA	MX1859533V1	18/12/2020	Dérivé optionnel - Cap	30 000 000	31/12/2020	31/12/2025	Cap Euribor 3 Mois à 0%	2,0
BNP	MD24715478	18/12/2020	Dérivé optionnel - Cap	11 213 333 *	30/09/2021	18/12/2025	Cap Euribor 3 Mois à 0%	2,0

* Notionnel amortissable

- Instruments ayant démarré qualifiés de spéculatifs:

Néant

• Instruments à départ décalé :

Contrepartie		Date d'opération	Nature	Notionnel en euros	Date début	Date fin	Taux	Durée résiduelle en années
SG	IRD-5047968	08/07/2022	Dérivé optionnel - Cap	48 845 000 *	31/12/2025	28/06/2027	Cap Euribor 3 Mois à 1%	1,5**
BNP	MD31535568	12/07/2023	Dérivé - Swap	24 422 500 *	31/12/2025	28/06/2027	2,941% / Euribor 3 Mois	1,5**

* Notionnel amortissable

**Durée à partir du démarrage

• Instruments arrivés à échéance durant l'exercice 2023 :

Réf. Contrepartie	Référence ONET SA	Date départ	Date échéance	Nominal de départ	Description
MD20087216	BNPA	28/09/2018	30/06/2023	26 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
MX1358329V2	ARKA	28/09/2018	30/06/2023	16 250 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
8851331	LCLA	28/09/2018	30/06/2023	45 500 000 €	IRS - E3M vs TF 0,265%
9971522M	NATA1	28/09/2018	30/06/2023	13 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
9971545M	NATA2	28/09/2018	30/06/2023	13 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
IRD-576416	SGA	28/09/2018	30/06/2023	16 250 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,265%
2766410	LBP Floor	31/03/2021	30/06/2023	183 950 000 €	Floor E3M à 0% vs. 0,567%
MD20087218	BNPB	01/08/2018	30/06/2023	7 000 000 €	IRS floor - E3M vs TF 0,37%

En raison d'une relation de couverture non démontrée sur l'exercice 2020, la juste valeur de l'instrument, qui s'élevait à 973k€, avait fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif en « différence d'évaluation sur instrument de trésorerie » avec une contrepartie au passif en « instruments de trésorerie » (conformément à l'application du nouveau règlement ANC 2015-05). Une provision pour risques et charges avait également été constituée au 31 décembre 2020 pour le même montant.

Cette opération étant devenu sans objet puisque requalifiée en tant qu'instrument de couverture, la provision a été reprise selon un plan d'amortissement linéaire jusqu'à échéance du swap au 30 juin 2023.

7 Engagements hors bilan

7.1 Gages, hypothèques et nantissements

ONET SA avait procédé fin 2020 au refinancement de sa dette, conduisant à la signature le 18 décembre 2020, avec un pool de banques stable, d'un contrat de crédits d'un montant total de 290 M€. Le 28 juin 2022 ont été signés par ONET SA un avenant à ce refinancement pour un montant total de 390 M€ et également un nouvel emprunt de 60M€. La société ONET SA (ex.HOLDING REINIER S.A.S.) s'était portée caution, solidairement avec ONET SA, envers les prêteurs, du paiement de toutes sommes en principal, intérêts, intérêts de retard, frais, dépenses et accessoires. Le 21 décembre 2023, dans le cadre de la fusion entre ONET SA et Holding Reinier SAS, des avenants à ces contrats ont été signés donnant lieu à une mainlevée de ce cautionnement.

En garantie du contrat conclu avec BPI France de 25 000 k€, ONET SA est engagé par un gage espèces de 2 500 k€. Le financement ayant été remboursé le 20 janvier 2023, ce gage espèces a été débloqué au même moment. La ligne est maintenue et peut être utilisée à tout moment.

Par ailleurs, ONET SA disposait d'un nantissement de 535 k€ déposé sur un compte à terme CIC et correspondant à 50% du montant d'une caution donnée pour le compte de la Comex Nucléaire. Ce nantissement a été libéré le 15 mars 2023.

7.2 Engagements donnés

Le montant des engagements donnés par ONET SA s'élève à 50 260k€ :

- 38 836k€ au titre des cautions bancaires dont 38 003k€ pour le compte de ses filiales
- 11 424k€ au titre des lettres d'intention au bénéfice exclusif de ses filiales.

7.3 Engagements de retraite et avantages similaires

Conformément à la possibilité offerte par l'article L123-13, al.3 du Code de Commerce, les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux et sont indiqués en annexe, dans le tableau des engagements hors bilan.

Les engagements de retraite et avantages similaires d'ONET SA portent sur les 2 régimes à prestations définies suivantes :

- Les indemnités de fin de carrière
- Le régime de retraite supplémentaire au bénéfice de cadres supérieurs de type art. 39

L'évaluation au 31 décembre 2023 des indemnités de départ s'élève à 539k€ (1 442k€ au 31 décembre 2022).

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2023, la société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

Les hypothèses actuarielles sont résumées dans le tableau suivant :

	2023	2022
Taux d'actualisation *	3,25%	3,75%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge +25bp	Table par âge +25bp
Table de mortalité	INSEE F/H 2017-2019	INSEE F/H 2012-2014
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 64 ans (pour les non-cadres) et 65 ans pour les cadres	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Modalité de départ	volontaire	volontaire
Duration du passif social	12,9 ans	2,9 ans
Taux moyen de charges sociales	45%	45%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2023 à 3,25%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2021 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

7.4 Fondation ONET

Le second programme d'action pluriannuel dans lequel la société s'était engagée à verser à la Fondation ONET une contribution globale de 225k€ en cinq ans a pris fin en décembre 2020. Il a été reconduit pour la même durée jusqu'en 2025 pour un montant de 256k€.

Cet engagement de versement est garanti par une caution bancaire solidaire consentie par la banque LCL.

8 Rémunérations des dirigeants

L'information fournie dans le tableau "Rémunérations des Dirigeants" de la présente annexe est conforme à l'article R123-198, 1° du Code de Commerce et au PCG article 531-3.

9 Informations relatives au bilan actif

9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

► Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Apport fusion	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisation incorporelles (1)	19 154	7 633 656	139 609 194		7 702	147 254 302
Total 1 Incorporelles	19 154	7 633 656	139 609 194	0	7 702	147 254 302
Terrains		5 199 600	686 139		5 183	5 880 555
Constructions sur sol propre		31 598 539	8 037 167		60 714	39 574 992
Constructions sur sol d'autrui		1 029 579				1 029 579
Constructions installations, agencements...		1 153 757	80 661		25 385	1 209 033
Installations générales et agencements		410 402			36 071	374 331
Installations techniques, matériels et outillages		174 324				174 324
Matériel de transport		10 470				10 470
Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 354	877 136	130 145		33 291	973 990
Emballages récupérables et divers						
Total 2 Corporelles	65 354	40 453 807	8 934 112	0	160 644	49 227 274
Immobilisations corporelles en cours		222 178	627 481		107 711	741 948
Total 3 Encours Corporelles	0	222 178	627 481	0	107 711	741 948
Acomptes		7 199	7 547 457		7 120 551	434 105
TOTAL	84 508	48 316 840	156 718 244	0	7 396 608	197 657 629

(1) Dont Fonds commercial : 115 202 327

► Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Apport fusion	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	19 154	1 144 305	17 217	5 002	1 175 674
Total 1	19 154	1 144 305	17 217	5 002	1 175 674
Terrains		199 192	221		199 413
Constructions		17 415 531	1 377 354	86 099	18 706 785
Installations générales et agencements		339 151	11 707	36 071	314 786
Installations techniques, matériels et outillages		114 250	21 654		135 905
Matériel de transport		10 470			10 470
Matériel de bureau informatique, mobilier	52 437	743 522	49 397	33 053	812 303
Emballages récupérables et divers					
Total 2	52 437	18 822 116	1 460 333	155 223	20 179 662
TOTAL	71 591	19 966 421	1 477 550	160 225	21 355 336

► Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [Etat des provisions](#).

► Eléments du fonds commercial

Eléments	Valeurs nettes
Eléments de fonds reçus en apport	6 469 888
Eléments de fonds liés au mali technique de la fusion	108 732 439
Total	115 202 327

9.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Apport lié à la fusion	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	355 178 196	383 607 147	200 270 935	370 940 094	568 116 619	98 384 437	469 732 183
Autres titres immobilisés		6 473			6 473		6 473
Prêts et autres immobilisations financières		3 953 969	510 564	2 553 550	1 910 982		1 910 982
TOTAL	355 178 196	387 567 589	200 781 499	373 493 644	570 034 074	98 384 437	471 649 638

* Le poste « Autres participations » se décompose comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Apport lié à la fusion	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations	355 178 630	356 024 129	197 092 280	357 337 524	550 957 514	92 032 521	458 924 994
Créances rattachées à des participations		27 583 019	3 178 655	13 602 569	17 159 105	6 351 916	10 807 189
TOTAL	355 178 196	383 607 147	200 270 935	370 940 094	568 116 618	98 384 437	469 732 183

9.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 39 428 226 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	19 070 087	48 103	19 021 984
Créances rattachées à des participations	17 159 105		17 159 105
Prêts	284		284
Autres immobilisations financières	1 910 698	48 103	1 862 595
ACTIF CIRCULANT :	20 358 141	20 358 141	0
Clients	12 492 581	12 492 581	
Clients douteux	374 248	374 248	
Personnel et comptes rattachés	1 399	1 399	
Organismes sociaux	1	1	
Etat : impôts et taxes diverses	5 114 950	5 114 950	
Groupe et associés	559 711	559 711	
Débiteurs divers	347 225	347 225	
Charges constatées d'avance	1 468 026	1 468 026	
TOTAL	39 428 228	20 406 244	19 021 984
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

9.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	12 866 828	510 262	12 356 566	5 882 699
Autres créances	6 023 285	753	6 022 531	3 938 720
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	18 890 113	511 015	18 379 097	9 821 419

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe [Etat des provisions](#).

9.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Clients – factures à établir	1 500 263	5 385 378
Clients – factures à établir Groupe	9 237 514	
R.R.R. à obtenir - avoirs non reçus	5 255	
Avoirs non parvenus Groupe	67 567	
Produits à recevoir organismes sociaux		
Produits à recevoir débiteurs divers		
TOTAL	10 810 599	5 385 378

9.6 Comptes de régularisation

► Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 468 026 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation *	1 468 026	12 870
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	1 468 026	12 870

* Les charges constatées d'avance de la société absorbée au 31/12/2022 s'élevaient à 1 566k€

► Ecart de conversion

Ecart actif		Ecart passif	
	Euros		Euros
Diminution des créances		Diminution des dettes	270 845
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	
TOTAL	0	TOTAL	270 845

10 Informations relatives au bilan passif

10.1 Capitaux propres

► Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale 31/12/2023
	à la clôture de l'exercice 31/12/2023	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	11 511 342	383 883		10

► Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		287 764 282
Distributions sur résultats antérieurs		-9 005 885
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		278 758 397
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variation du capital *		3 838 830
Variation des autres réserves *	3 630 021	
Variations des subventions d'investissement *		154 408
Variations des provisions réglementées *		718 393
Total	3 630 021	4 711 630
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Résultat de l'exercice		31 946 042
Capitaux propres avant répartition		311 786 049

* En lien avec la fusion

10.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

► Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements					
	Provisions au début de l'exercice	Apport lié à la fusion	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
				Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour risques et charges financières		349 621	1 794 317	280 639		1 863 299
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change		14 485				14 485
Provisions pour pensions et obligations similaires	42 296	59 905	38 125	59 905		80 421
Autres provisions pour risques et charges	971	207 141	139 702			347 814
TOTAL	43 267	631 152	1 972 144	340 544	0	2 306 019

► Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2022 Apport fusion	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur immos incorporelles					
Provisions sur immos corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participations	434	85 261 970	7 844 693	1 074 576	92 032 521
Provisions autres immos financières		14 525 630	285 352	8 459 066	6 351 916
TOTAL	434	99 787 600	8 130 045	9 533 642	98 384 437

► Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022 Apport fusion	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	154 677	625 751	270 167	510 262
Poste : Autres créances				
TOTAL	154 677	625 751	270 167	510 262

10.3 Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	342 212	342 212		
à plus d'1 an à l'origine	171 857 500	37 083 750	134 773 750	
Emprunts et dettes financières divers	12 201 378		12 201 378	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 870 919	7 870 919		
Personnel et comptes rattachés	1 122 663	1 122 663		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	750 749	750 749		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 878 722	1 878 722		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	88 422	88 422		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	447 049	447 049		
Groupe et associés	226 096 904	217 160 714	8 936 190	
Autres dettes	35 689	35 689		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	40 088	40 088		
TOTAL	422 732 295	266 820 977	155 911 318	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 769 118			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 600 514			

10.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs	2 826 643	79 897
Fournisseurs Groupe	377 054	
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	2 134 418	953 226
Fournisseurs factures non parvenues Groupe	2 532 804	329 448
Valeurs nettes comptables	7 870 919	1 362 571

10.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
408100 FOURN - FACTURES NON PARV	2 134 418	329 448
408150 FACTURES NON PARVENUES GR	2 532 804	953 226
419850 AVOIRS A ETABLIR - GROUPE	15 684	
428210 PROVISION POUR RTT	15 894	2 730
428280 PROV. CONGES PAYES ABONNT	235 736	180 695
428289 PROV PVO	688 373	281 241
428600 DETTES PROVISION./REM. A	88 741	16 102
438600 CHGES A PAYER - ORGANIS.	10 629	2 904
438610 CHG SOCIALES PROVISION RT	7 990	1 244
438630 CONTRIBUTION SOCIALE SOLI	97 958	
438685 CHARGES SOC. / PROV CONGE	118 048	74 214
438689 CHARGES SOC / PROV PVO	223 959	121 114
468600 CHGES A PAYER - CREDIT.DI		2 013
DETTES	6 170 231	1 964 931

10.6 Comptes de régularisation

► Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	40 088	0
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	40 088	0

11 Informations relatives au compte de résultat

11.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
Chiffre d'affaires	47 081 724	1 573 480	48 655 203	5 013 981
%	96,77 %	3,23 %	100,00 %	

11.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	494 757	4 249
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	603 443	7 792
TOTAL	1 098 200	12 041

11.3 Transferts de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transfert de charges d'exploit.	259 274	791100
Remboursements dommages et avaries	1 122	791200
Transfert charges personnel à entreprise extérieure	0	791400
Remboursement frais de formation	0	791410
Remboursement charges de personnel	12 975	791480
TOTAL	273 371	

11.4 Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature des charges	Montant
Taux AT	242
TOTAL	242

Nature des produits	Montant
Taux AT	3 000
Subvention	3 333
TOTAL	6 333

11.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 170 918 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	176 407	1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	173 407	1
Reprises sur provisions exceptionnelles et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 489	1 246
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 442	1 246
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	170 918	-1 245

11.6 Impôt sur les bénéfices

► Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Dû	Résultat net après impôt
Courant	32 719 834	-773 792	31 775 124
Exceptionnel CT	170 918		170 918
Exceptionnel LT			
TOTAL	32 719 834	-773 792	31 946 042

La société ONET SA (ex-HOLDING REINIER) a formé un groupe d'intégration fiscale à compter du 1er octobre 2007. La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode dite de neutralité et place chaque société membre du groupe fiscal dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95% par ONET SA.

ONET SA, en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble.

En 2023, la charge d'impôt comptabilisée par ONET SA tient compte d'un mali d'intégration fiscale de 1 244 067 €. Les crédits d'impôt s'élèvent à 439 001 €. Une régularisation d'impôt de 29 532 € faisant référence à un exercice antérieur a été constatée dans les comptes.

► Fiscalité différée

IMPOTS	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :	
Provisions réglementées :	
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :	
Provision pour indemnité de départ à la retraite	
Participation	
Contribution sociale de solidarité	24 490
Provision dépréciation des créances Clients	
Autres provisions pour risques	
TOTAL	24 490

► Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2023
Résultat de l'exercice	31 946 042
- Impôt sur les bénéfices	773 792
- Crédits d'impôts :	-439 001
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	32 280 833
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	32 280 833

12 Informations diverses

12.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	Effectif
Cadres	15
Agents de maîtrise, techniciens et employés	6
Ouvriers	
TOTAL	21

12.2 Liste des filiales et des participations

CF. Etat joint

12.3 Rémunération des organes d'administration

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Rémunérations allouées	949 017		718 897	230 120

12.4 Engagements hors bilan

► Engagements financiers donnés et reçus

Rubriques	Total
ENGAGEMENTS DONNES	86 112 249
Liés à la trésorerie	
- Avals et cautions	22 382 522
- Lettre d'intention	11 424 421
Liés aux locations*	27 721 734
Liés aux prestations de services	
Liés au personnel	
- I.F.C.	539 819
ENGAGEMENTS RECUS	0
Garantie et caution bancaire	

*Valeur actualisée de l'engagement

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (RENSEIGNEMENTS DETAILLES)
(Code de commerce - Article R 123-197)

FILIALES (+ 50% du capital détenu par la société)

monnaie	SOCIETES	SIREN	Capital (en devises)	Reserves et report à nouveau (en devises)	Part de capital en %	Valeur Comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts reçus, avances consentis par société	Cautions et avals donnés par la société	C A H.T. dernier exercice (en devises)	Résultat dernier exercice (en devises)	Dividendes encaissés par la société
Euro	SOCIETE DE MANAGEMENT PROPLETE & SERVICES 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	451 327 639	5 000 000	674 095	100,00	11 000 000,00	5 674 072,00	0,00	1 500,00	35 803 853	4	
Euro	ONET TECHNOLOGIES 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	451 327 506	250 000	142 563	100,00	250 000,00	250 000,00	0,00	1 500,00	10 248 685	(3)	
Euro	ENTREPRISE H. REINIER 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	060 801 388	2 616 000	25 819 147	100,00	8 269 683,52	8 269 683,52	0,00	2 785 100,00	129 578 469	5 498 522	
Euro	MAIN SECURITE 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	328 931 613	25 432 546	1 638 414	100,00	41 703 325,27	41 703 325,27	0,00	851 343,46	212 558 105	(6 972 312)	
Euro	INGELYS 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	334 515 053	150 000	(33 190)	100,00	840 673,25	108 156,25	0,00	0,00	(13 215)	(1 094)	
Euro	ONET ACCUEIL 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	338 454 556	167 056	1 418 637	100,00	910 267,70	910 267,70	0,00	2 500,00	15 374 521	(803 941)	
Euro	ONET SECURITE – SECURITE RENFORCEE 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	410 176 747	1 050 000	(451 713)	100,00	2 821 368,27	597 144,27	0,00	0,00	536 030	(19 461)	
Euro	ONET SECURITE - PROTECTION RAPPROCHEE 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	418 672 010	40 000	53 763	100,00	181 524,49	140 296,49	0,00	0,00	88 225	24 474	
Euro	TELEM 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	069 502 433	10 980 000	2 115 576	100,00	16 348 793,06	16 348 793,06	0,00	24 714,76	36 641 550	(5 225 501)	
Euro	H-AIR 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	508 252 756	2 120 000	(935 850)	100,00	3 409 001,00	1 065 388,00	0,00	0,00	6 210	(118 764)	
Euro	O.T. NUCLEAR INTERNATIONAL 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	063 501 951	960 000	21 272	100,00	1 596 684,13	981 272,00	0,00	0,00	30	41 236	
Euro	ISATEC 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	382 835 924	40 000	375 172	100,00	920 000,00	920 000,00	0,00	0,00	3 024 044	111 285	
Euro	ONET SERVICES 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	067 800 425	8 153 600	86 052 664	100,00	19 427 990,99	19 427 990,99	0,00	96 550,10	718 557 460	7 525 449	
Euro	ONET SERVICES ANTILLES Plateau des Tourelles 97200 FORT DE France	409 302 577	700 000	3 131 714	100,00	949 094,82	949 094,82	0,00	0,00	11 898 291	893 437	
Euro	PRODIM ZI les Estroublans 29 Bld de l'Europe 13127 VITROLLES	333 747 988	4 260 000	(1 965 051)	100,00	11 091 102,71	11 091 102,71	0,00	1 500,00	34 146 074	1 388 648	2 000 000
Euro	ONET TECHNOLOGIES TI 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	388 035 107	2 000 000	23 876 549	100,00	13 293 304,36	13 293 304,36	0,00	212 991,39	129 221 107	5 883 974	
Euro	ONET SERVICES INDUSTRIE 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	339 111 247	4 167 864	1 854 342	100,00	8 652 654,06	8 652 654,06	0,00	0,00	11 128 253	446 835	
Euro	ONET TECHNOLOGIES ND 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	381 662 774	14 117 040	(5 337 295)	100,00	16 438 145,81	16 438 145,81	0,00	1 000 447,96	51 919 723	721 590	
Euro	EMONE 30 rue Grimaldi 98000 MONACO	432 097 970	400 000	(29 228)	99,98	1 148 594,89	1 148 594,89	239 877,20	0,00	5 353 559	(319 148)	
Fch	ONET (SUISSE) S.A. 2 place de l'industrie 1180 ROLLE (SUISSE)	SUISSE	300 000	(10 270 043)	100,00	877 759,39	0,39	0,00	1 000,00	(442)	10 519 044	
Euro	ONET BELGIUM Avenue Richard Neybergh, 191 1210 BRUXELLES	Belgique	1 800 000	0	99,81	0,00	0,35	0,00	0,00	0	0	
Euro	ONET Luxembourg 25 rue des Bruyères L -1274 HOWALD Luxembourg	Luxembourg	750 000	6 762 119	100,00	1 701 424,30	1 701 424,30	0,00	535 118,90	29 894 218	1 312 589	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (RENSEIGNEMENTS DETAILLES)
(Code de commerce - Article R 123-197)

FILIALES (+ 50% du capital détenu par la société)

monnaie	SOCIETES	SIREN	Capital (en devises)	Reserves et report à nouveau (en devises)	Part de capital en %	Valeur Comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts reçus, avances consentis par société	Cautions et avals donnés par la société	C A H.T. dernier exercice (en devises)	Résultat dernier exercice (en devises)	Dividendes encaissés par la société
Lev	ONET TECHNOLOGIES BULGARIA 7 rue Tvardishki Prohod 7 1404 SOFIA (BULGARIE)	BULGARIE	5 000	(11 741 613)	100,00	100 000,04	0,04	6 648 577,77	0,00	0	(538 358)	
Euro	ONET TECHNOLOGIES CN 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	352 176 721	15 195 920	7 127 623	100,00	26 600 537,25	26 600 537,25	0,00	16 121 723,73	115 700 861	10 341 810	
Livs	BRADTEC DECON TECHNOLOGIES 3 Acorn Business Center Northarbour Road Cosham PO6 3TH PORTSMOUTH (ANGLETERRE)	ANGLETERRE	75 000	(133 215)	100,00	395 475,47	0,47	81 782,30	0,00	0	0	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (RENSEIGNEMENTS DETAILLES)
(Code de commerce - Article R 123-197)

FILIALES (+ 50% du capital détenu par la société)

monnaie	SOCIETES	SIREN	Capital (en devises)	Reserves et report à nouveau (en devises)	Part de capital en %	Valeur Comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts reçus, avances consentis par société	Cautions et avals donnés par la société	C A H.T. dernier exercice (en devises)	Résultat dernier exercice (en devises)	Dividendes encaissés par la société
Euro	SINTEO 29 rue Saint Lazare 75 009 PARIS	502 080 104	14 160	1 602 101	100,00	2 870 232,01	2 870 232,01	0,00	0,00	8 161 799	(227 743)	
Livs	ONET TECHNOLOGIES UK 3 Acorn Business Center Northarbour Road Cosham PO6 3TH PORTSMOUTH (ANGLETERRE)	ANGLETERRE	5 000 000	(4 995 165)	100,00	13 486 615,74	5 362,74	7 190,61	0,00	0	0	
Dirham	TELEM MAROC 4 rue de Léningrad 20100 CASABLANCA (Maroc)	MAROC	10 560 000	(577 458)	100,00	3 164 580,51	1 532 425,51	583 203,56	392 531,77	22 054 663	1 339 216	
Euro	ONET HOTELLERIE DE LOISIRS 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	538 277 401	2 250 000	(1 255 505)	100,00	2 250 000,00	922 251,00	0,00	0,00	0	(72 246)	
Euro	ONET IBERIA SOLUCIONES C/ Santa Leonor 65 Edificio E3a Planta 38037 MADRID (ESPAGNE)	Espagne	5 167 500	28 294 728	100,00	26 416 968,69	26 416 968,69	0,00	1 000,00	134 438 353	2 321 754	
USD	ONET NORTH AMERICA,INC 2711 Centerville Road, Suite 400 19808 WILMINGTON NEW CASTLE	USA	7 251 000	11 223 968	100,00	6 463 139,41	6 463 139,41	9 333 136,72	0,00	0	1 015 728	
BRL	ONET BRASIL PARTICIPAOES Rua Cerro Corá, 2.317, Sala 1, Vila Romana, CEP 05061-450,São Paulo	BRESIL	20 019 565	(1 318 658)	57,53	2 161 079,54	301 406,54	0,00	0,00	0	(750 374)	
Euro	ONET GESTION 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	805 153 434	3 500 000	7 048	100,00	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0	102 649	
Euro	CIDEL SECURITE 1, Rue du Mottais Parc d'activités du Bois de Soeuvres 35770 VERN SUR SEICHE	383 341 757	100 000	3 144 678	100,00	2 178 578,00	2 178 578,00	0,00	0,00	6 122 060	698 829	
Euro	ONET PARCS DE LOISIRS 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	812 746 527	1 130 000	519 646	100,00	2 080 000,00	2 080 000,00	0,00	0,00	20 587 906	215 576	
Euro	SAFEN AEROLOG 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	830 578 209	1 500 000	380 435	100,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0	45 236	
BRL	ONET SORMIOU PARTICIPACOES LTDA Rua Cerro Cora, n°1696, Sala 4 CEP 05061-300 Vila Romana - São Paulo	BRESIL	386 030 052	(16 836 871)	99,24	84 384 980,11	25 713 147,11	39 977,97	1 000,00	0	(10 116 760)	
Euro	SERVICES PLUS 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	350 135 414	7 625	637 101	100,00	1 275 000,00	898 738,00	0,00	0,00	926 969	47 226	
Euro	SP SERVICES 1255, Rue de la Ferme du Carboué 44000 MONT DE MARSAN	431 777 028	7 700	(28 702)	100,00	225 000,00	0,00	55 913,04	0,00	163 682	(34 383)	
Euro	ONET AIRPORT SERVICES ROISSY 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	833 230 568	100 000	(167 340)	100,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	8 257 150	(974 238)	
Euro	ONET SERVICES CARAIBES C/O BURO CLUB GUADELOUPE Immeuble Sinkel 3617, Bd de Houelbourg Zi de Jarry 97122 BAIE MAHAULT	834 497 836	150 000	388 979	100,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	2 760 232	236 932	
Euro	ONET AIRPORT SERVICES PARIS 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	908 399 058	1 550 574	3 985 370	100,00	1 232 412,83	1 232 412,83	0,00	0,00	55 049 737	7 917 589	
Euro	HOTEL SERVICE 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	494 881 733	880 000	(321 196)	100,00	2 100 000,00	645 395,00	0,00	0,00	2 119 333	(143 946)	
Euro	PROARBORYS 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	529 809 691	8 000	(14 444)	100,00	350 000,00	260 409,00	183 405,68	0,00	1 289 670	(57 674)	
Euro	SOCIETE DE MANAGEMENT SECURITE ET ACCUEIL 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	908 507 155	50 000	(119)	100,00	50 000,00	50 000,00	0,00	1 500,00	8 810 129	(16 920)	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (RENSEIGNEMENTS DETAILLES)
(Code de commerce - Article R 123-197)

FILIALES (+ 50% du capital détenu par la société)

monnaie	SOCIETES	SIREN	Capital (en devises)	Reserves et report à nouveau (en devises)	Part de capital en %	Valeur Comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts reçus, avances consentis par société	Cautions et avals donnés par la société	C A H.T. dernier exercice (en devises)	Résultat dernier exercice (en devises)	Dividendes encaissés par la société
Euro	SOCIETE DE MANAGEMENT LOGISTIQUE 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	908 506 868	50 000	(149)	100,00	50 000,00	50 000,00	0,00	1 500,00	2 625 614	(26 124)	
Euro	SOCIETE DE MANAGEMENT SERVICES AEROPORTUAIRES 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	908 506 702	50 000	(111)	100,00	50 000,00	50 000,00	0,00	1 500,00	5 099 618	(3 900)	
Euro	ONET TECHNOLOGIES SOLUTIONS NUMERIQUES 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	908 506 538	50 000	(5 268)	100,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0	1 464	
Euro	SO5 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	908 506 389	50 000	195	100,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0	1 421	
Euro	SO6 36, Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	922 533 328	2 000	0	100,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0	(191)	
JPY	ONET TECHNOLOGIES K.K. (KABUSHIKI KAISHA) c/° CCI France Japon, Nihonbashi Honcho YS Building, 2-2-2 Nihonashi Honcho 2F 2-2-2 chuo-ku - Tokyo	JAPON	20 000 000	(31 852)	100,00	144 414,76	144 414,76	347,00	0,00	62 263 082	1 421 202	
Euro	ONET LOGISTIQUE 36 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE	562 107 003	4 958 976	6 094 087	99,89	23 975 877,67	23 975 877,67	0,00	2 500,00	66 376 406	3 078 690	832 000,00
Livs	EUROLIANCE LTD 4 Tilgate Forest Business Park Crawley West Sussex RH1 9BP - ENGLAND	ANGLETERRE	1 500	38 776	100,00	726,48	726,48	0,00	0,00	43 969	38 948	

ONET AU 31 DECEMBRE 2023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (RENSEIGNEMENTS DETAILLES)
(Code de commerce - Article R 123-197)

PARTICIPATIONS (10 à 50% du capital détenu par la société)

monnaie	SOCIETES	SIREN	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau (en devises)	Part de capital en %	Valeur Comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts reçus, avances consentis par société	Cautions et avals donnés par la société	C A H.T. dernier exercice (en devises)	Résultat dernier exercice (en devises)	Dividendes encaissés par la société
Dirham	TELEM SECURITE RESEAU INGENIERIE 4 rue Léningrad 20000 CASABLANCA (MAROC)	MAROC	3 000 000	(890 289)	39,90	109 073,09	0,09	0,00	0,00	NC	(890 289)	
Dirham	TELEM TELESURVEILLANCE MAROC 4 rue Léningrad 20000 CASABLANCA (MAROC)	MAROC	5 000 000	(2 015 207)	24,99	112 854,38	0,38	235,11	0,00	NC	(2 015 207)	

ONET SA
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 115 113 420 euros
Siège social : 36, Boulevard de l'Océan - 13009 MARSEILLE
489 504 332 - RCS MARSEILLE

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

SOMMAIRE

I. SECTION I – SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	4
A. CONTEXTE GÉNÉRAL AU COURS DE L'EXERCICE.....	4
1. Faits marquants pour la société	4
2. Faits marquants pour les unités opérationnelles	5
3. Faits marquants pour la Fondation d'Entreprise Onet.....	6
B. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	6
C. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.....	7
D. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	7
E. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE.....	7
II. SECTION II - ANALYSE DES RÉSULTATS – PROPOSITION D'AFFECTATION.....	8
A. EXAMENS DES COMPTES ET RÉSULTATS	8
B. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES	8
C. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT.....	10
D. COMPTES CONSOLIDÉS.....	11
III. SECTION III – SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	12
A. MANDATS À RENOUVELER	12
B. FIXATION DU MONTANT DE LA REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	12
IV. SECTION IV – INFORMATIONS LEGALES.....	12
A. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.....	12
B. AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES.....	13

C. DÉLAIS DE RÈGLEMENTS DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS	13
D. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SUCCURSALES	14
1. Prises de participations de l'exercice	14
2. Cessions et fusions de participations de l'exercice	14
3. Informations sur les recapitalisations	14
4. Informations sur les actions d'autocontrôle	14
5. Liste des succursales	14
E. ACTIONNARIAT	15
1. Répartition du capital social	15
2. Participation des salariés au capital	15
3. Rachat d'actions/ rachat d'actions de préférences	15
4. Ajustements en cas d'émission de titres donnant accès au capital	16
F. TABLEAU DES DELEGATIONS (L225-100, alinéa 4)	16
G. DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	16
H. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	16
I. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS- ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	16
J. RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	17
ANNEXE 1 :	18
ANNEXE 2 LISTE DES SUCCURSALES	29

I. SECTION I – SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

A. CONTEXTE GÉNÉRAL AU COURS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de projet de simplification de l'organisation du groupe ONET mené depuis plusieurs années, la Société a absorbé au 1^{er} décembre 2023 sa filiale ONET SA. Cette fusion absorption a donné lieu à la dissolution sans liquidation de la société ONET SA et au changement de dénomination sociale d'Holding Reinier qui est devenue ONET SA. L'ensemble des actifs et passifs de la société absorbée a été repris par ONET SA.

L'opération s'est déroulée sous la supervision d'un commissaire à la fusion nommé par le Tribunal de Commerce de Marseille.

La Société a poursuivi en 2023, ses activités :

- D'exploitation de son fonds de commerce d'activités de propreté, de sécurité, de services aéroportuaires, accueil, logistique, technologies nucléaires et formation,
- De gestion et de services rendus à ses filiales directes ou indirectes, en France et à l'étranger, dans le cadre de la politique d'animation du groupe définie par ONET SA.

À ce titre, la Société a effectué au profit de ses filiales, des prestations d'assistance en matière technique et administrative, moyennant le versement de redevances dont le montant s'est élevé pour l'exercice 2023 à 8 230 186 euros H.T.

L'année 2023 a été marquée par des contributions hétérogènes des métiers du groupe, qui ont permis au global d'atteindre quasiment l'objectif annuel.

Tous les métiers sont en croissance de Chiffre d'Affaires, hormis la Propreté qui n'a pas atteint son ambition de développement commercial et a perdu des marchés importants (pour certains volontairement car pas assez profitables).

Les successives augmentations salariales et négociations annuelles ont eu un impact limité sur les résultats de la plupart des activités, notamment grâce à une forte campagne de revalorisations clients.

1. Faits marquants pour la société

L'exercice 2023 a été dans la continuité du 2nd semestre 2022, qui avait été marqué par l'arrêt des prestations COVID. Les métiers de propreté (France et filiales internationales) n'ont donc pas bénéficié de ces travaux exceptionnels, générateurs de marge.

Des SAS de management ont été créées début 2023 sur les BUs Sécurité, Aéroportuaire et Logistique, qui ne sont plus désormais liées à l'ex-ensemble Réseau Services Onet. Chaque BU (périmètre France) a désormais sa propre SAS de Management.

Des choix stratégiques ont conduit le Groupe à céder son activité Amiante au cours du 1^{er} trimestre 2023, ainsi que la société Brunelle, spécialisée dans le transport.

Le 22 décembre 2023, un « put option » a été signé en vue de l'acquisition des activités d'ISS France. Le périmètre comprend 4 sociétés. L'opération reste soumise à la procédure d'information consultation des représentants du personnel et à l'approbation de l'autorité de la concurrence qui devrait se terminer au 2^{ème} trimestre 2024.

Concernant les événements sur le périmètre international, le Groupe a acquis au cours du 1^{er} semestre 2023 la société MTL en Espagne, spécialisée dans le nettoyage dans le secteur agroalimentaire.

Le Groupe réalise au cours de l'exercice un chiffre d'affaires analytique global de 1 971.4m€ contre 1899.4m€ en 2022. Une croissance de +72m€ (+3.8%) est donc constatée.

Le résultat du Groupe est de 37.2 M€ ce qui est en deçà du résultat 2022 (41m€).

2. Faits marquants pour les unités opérationnelles¹

✓ L'ACTIVITE EN FRANCE

L'activité Propreté réalise un résultat opérationnel analytique de 37.9m€. Malgré une forte campagne de revalorisations des contrats clients, le chiffre d'affaires de 961 m€ est en retrait de -2.5%, du fait de perte de contrats significatifs (mais souhaitée pour certains, notamment dans l'hôtellerie). La marge sur frais variable se dégrade de 0.9pt, mais la bonne tenue des structures limite l'effet sur le résultat opérationnel.

La BU Aéroportuaire poursuit sa forte croissance entamée en 2022 (+30%) avec un chiffre d'affaires de 63,2 m€ et une profitabilité d'un niveau très élevé.

Malgré une croissance de chiffre d'affaires de 8.6%, la Sécurité Humaine a été impactée par une augmentation des salaires importante et la non-revalorisation du principal client de la BU n'a pas permis de modérer cette hausse.

La Sécurité Electronique souffre toujours du manque de volume de chiffre d'affaires bien qu'en légère hausse vs 2022 (+2.5%) ; la société Cidel affiche une profitabilité proche de 13%.

Le chiffre d'affaires de la BU Sécurité et Accueil s'élève à 269,8 m€.

Malgré la cession de Brunelle, le chiffre d'affaires de la BU Logistique qui s'élève à 66,6 m€, est en croissance de 11.9%, avec une profitabilité en hausse de +0.3pt lorsque l'on retrace les coûts exceptionnels liés à la cession.

L'activité ingénierie et services nucléaires portée par Onet Technologies réalise de nouveau en 2023 un exercice en progression par rapport à 2022, avec un chiffre d'affaires s'élevant à 282,9 m€, en hausse de 9.7% et un résultat opérationnel analytique de 22.3m€ (soit +10.1m€, +83%). Cette performance est essentiellement liée à la performance de l'Ingénierie et Services aux Réacteurs qui a performé sur les contrats de Corrosion Sous Contrainte et à la Direction Exploitation et Formation.

✓ L'ACTIVITE A L'INTERNATIONAL

La BU International réalise en 2023 un chiffre d'affaires analytique de 319.6m€ contre 289.3m€ en 2022, soit une croissance de 10.5% ; il faut cependant noter que l'acquisition de la société MTL en 2023 et la cession du fonds de commerce d'ONET SUISSE en 2022 impactent cette croissance ; en retraçant ces opérations, la croissance de la BU International s'élève à 7.8%

Toutes les filiales sont en progression de chiffre d'affaires par rapport à 2022.

¹ Les chiffres communiqués dans cette section ont été établis sur la base des résultats analytiques issus du livret de gestion mensuel de fin décembre 2023.

Il faut cependant noter que sur Onet Iberia, l'activité collecte des déchets est en décroissance et que, malgré la fin des prestations COVID, sur l'activité Propreté affiche une croissance de 2.8% ; les Services à la Personne sont en très forte progression (+45%).

Le Luxembourg affiche une croissance de 11.8%, ce qui est une belle performance, car les travaux liés au COVID se sont arrêtés à la mi-année 2022 ; on peut également souligner la croissance de Telem Maroc à 36.4%.

Au niveau des filiales brésiliennes, Centro et Segurança contribuent significativement à la croissance du chiffre d'affaires en Amérique du Sud (+10.8%). Retraité de la société ONET ENGENHARIA E MANUTENCAO, démarrée fin 2022, la croissance de chiffre d'affaires du Brésil représente 7.2%.

3. Faits marquants pour la Fondation d'Entreprise Onet

En 2023, la Fondation a mis en œuvre des actions concrètes en faveur des personnes en situation de précarité pour améliorer leur habitat et leur donner accès à l'hygiène et à l'aide alimentaire :

- La Journée Solidarité et Logement : le 22 septembre, grâce à plus de 300 volontaires en France et à l'international, 16 structures d'accueil ont pu être aidées (soit plus de 1500 bénéficiaires)
- Des collectes ciblées pour répondre aux besoins des associations : vêtements, sous-vêtements, produits d'hygiène et de première nécessité, linge de maison,...
- Une collecte de Noël au profit des familles hébergées et/ou accueillies sur le site de la Fondation Armée du Salut, rue Félix Piat à Marseille. Près de 200 jouets, jeux de sociétés et livres offerts à la soixantaine d'enfants et adolescents lors du repas de Noël organisé pour les familles.

La Fondation Onet poursuit le pilotage du projet d'accompagnement des personnes délogées à Marseille suite à des arrêtés de péril, projet à l'origine de la structuration du collectif « Entreprendre pour toi » avec la création d'un fonds de dotation en janvier 2023 dont la Fondation Onet est un des 10 membres fondateurs. Ce collectif d'entreprises a pour vocation d'agir durablement contre le mal logement et développer l'accompagnement social des personnes en situation de précarité sur le territoire Aix-Marseille-Provence.

B. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Après une année 2023 mitigée, notamment sur ses métiers historiques, le Groupe doit reprendre le contrôle de ses marges, et structurer son exploitation en conséquence.

Les objectifs principaux du budget 2024 correspondent aux objectifs stratégiques de la feuille de route ci-après :

- Réaliser un développement maîtrisé, considérant le résultat comme preuve de la valeur du service
- Un développement commercial ambitieux mais réaliste, associé à une nouvelle campagne de revalorisation, afin d'atteindre les marges cibles des métiers du Groupe, ce qui passera également par la réussite de plans d'actions sur les activités en difficulté
- Des structures maîtrisées – le Groupe va bien entendu poursuivre sa feuille de route, mais en maîtrisant l'évolution des coûts de ses supports et en temporisant certains projets en cours si la conjoncture l'impose. Le ratio de structures sur CA doit rester à un niveau acceptable.



C. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

• Evènements importants liés à l'activité du Groupe :

Depuis le 22 février 2024, les sociétés de la BU Sécurité Accueil spécialisée dans l'activité Sécurité ont changé leurs dénominations sociales comme suit :

- CIDEL en « ONET SECURITE SYSTEMES BRETAGNE »
- MAIN SECURITE en « ONET SECURITE SOLUTIONS HUMAINES »
- TELEM en « ONET SECURITE SYSTEMES »

• Evènements importants liés à la gouvernance du Groupe

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2024, les actionnaires de la société ont décidé de nommer deux nouveaux membres au Conseil de Surveillance :

- Madame Nathalie Sénéchault
- Madame Sonia Artinian-Fredou

D. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

E. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

Nous vous informons qu'en 2018, ONET a eu connaissance de faits d'ententes sur le site du CEA de Marcoule (Gard) datant de la période 2014-2018, impliquant la société ONET TECHNOLOGIES ND. Les pratiques anti-concurrentielles n'ont pas matière à exister ni à être tolérées. Ainsi, dès que ONET a eu connaissance des faits, prenant acte de la gravité des faits, les mesures indispensables ont immédiatement été prises (conduite d'audits internes, sanctions allant jusqu'au licenciement des personnes directement impliquées, changements d'organisation, programmes de formations à grande échelle), conduisant ONET à faire une procédure de clémence auprès de l'Autorité de la Concurrence.

En conséquence, dans sa décision N°23-D-08 du 07/09/2023, l'Autorité de la Concurrence a sanctionné six entreprises - Nuvia Process (filiale du groupe Vinci), ENDEL (ancienne filiale d'ENGIE), Bouygues Construction Expertises, SNEF et SPIE Nucléaire – pour des pratiques mises en œuvre dans le secteur des prestations de services d'ingénierie, de maintenance, de démantèlement et de traitement des déchets sur le site du CEA de MARCOULE, prononçant une sanction globale de 31 239 000 euros.

La clémence a conduit à une exonération totale des sanctions financières pour ONET SA et sa filiale.

La décision du 7/09/2023 fait l'objet d'un recours auprès de la Cour d'appel de Paris, ONET intervenant volontairement à l'instance.



II. SECTION II - ANALYSE DES RÉSULTATS – PROPOSITION D'AFFECTATION

A. EXAMENS DES COMPTES ET RÉSULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 48 655 203 euros contre 5 013 981 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 16 461 917 euros contre -1 280 352 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 16 086 999 euros (105 378 553 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 32 548 916 euros contre 104 098 200 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de 170 918 contre -1 245 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de -773 792 euros contre + 2 232 982 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice ressort pour l'exercice à 31 946 042 euros, contre 106 329 937 euros, à la clôture de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élève à 737 081 012 euros contre 365 170 708 euros pour l'exercice précédent.

B. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES (Article L 225-100-1 du Code de Commerce)

✓ Principaux risques et incertitudes

La Société fait face aux incertitudes d'une conjoncture économique complexe avec pour principal risque l'inflation, dont la hausse des taux, la variation des prix de l'énergie et des matières premières et la hausse des salaires.

En dépit des éléments mentionnés ci-dessus, à la date d'arrêté de ses états financiers 2023, la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.



✓ **Analyse objective et exhaustive de la situation financière de la société**

Grâce à sa structure financière solide, le Groupe n'est pas exposé aux risques de marché de manière significative.

Pour la partie à moyen-long terme, l'endettement se compose depuis juin 2022, suite à un avenant au contrat de crédit souscrit en 2020, d'une ligne de financement à taux variable dédiée au refinancement des dettes souscrites en 2018 et au remboursement des OBSA (Obligations à Bons de Souscription d'Actions) émises en 2017, d'une autre ligne de financement à taux variable dédiée au rachat des parts minoritaires d'Onet SA, d'une ligne de financement à taux variable destinée aux opérations de croissance externe, d'une ligne de financement à taux variable pour les éventuels besoins généraux de la société.

Pour la partie à court terme, la société a renégocié son contrat d'affacturage dans le but de maintenir son utilisation tout en bénéficiant de meilleures conditions. La société maintient par ailleurs son contrat de financement de créances, bien qu'il ne soit pas mobilisé au 31 décembre 2023.

A la suite de la fusion des sociétés Holdings, les contrats ci-dessus ont été amendés en 2023 pour être portés par ONET SA (ex-Holding Reinier).

✓ **Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la société**

Concomitamment au refinancement de son endettement en décembre 2020, Onet SA avait procédé à une révision de son portefeuille d'instruments financiers en conservant les instruments existants et en souscrivant à des instruments additionnels. Simultanément avec l'avenant de crédit signé en juin 2022 qui prévoyait un allongement des maturités, une souscription additionnelle avait été faite avec une date d'échéance allant jusqu'à juin 2027.

Au cours de l'exercice 2023, une couverture complémentaire a été souscrite, visant à accroître le taux d'endettement couvert jusqu'à l'échéance de la dette syndiquée (juin 2027).

Destinés à couvrir partiellement l'endettement à taux variable de la Société, ces instruments sont adossés au contrat de financement à moyen-long terme. Le ratio minimum de couverture de 50% du crédit moyen/long terme est respecté sur la durée totale du financement puisqu'il s'établit désormais à 75%.

✓ **Indications sur les objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers, y compris sa politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions pour lesquels il est fait usage de la comptabilité de couverture**

Les risques financiers sont suivis par la Direction des comptabilités, fiscalités et financements.

Compte-tenu de sa structure d'endettement, la Société a mis en place un programme de couverture du risque de taux en accord avec la stratégie définie par le Directoire.

✓ **Exposition de la société aux risques de prix, crédit, liquidité et trésorerie**

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité. Il dispose d'un contrat d'affacturage, d'une ligne de financement de créances, d'une ligne de financement des besoins généraux de trésorerie et de lignes de découvert bancaire autorisées.



L'exigibilité anticipée des dettes financières est liée au respect de covenants juridiques et financiers qui sont tous respectés au 31 décembre 2023.

✓ Prêt intra-groupe

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de trois ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

- Contrat de prêt entre ONET SA et Onet Technologies KK (filiale japonaise) : remboursé en décembre 23
- Contrat de prêt entre ONET SA et Onet Technologies CN en JPY : 21 856 198 JPY, soit 158 061.87 euros remboursement prévu en 2024
- Contrat de prêt entre ONET SA et Onet Sormiou en BRL : 155 358.80 BRL, soit 39 977.97 euros

Dans une déclaration jointe au présent rapport de gestion, les Commissaires aux Comptes attestent, pour chaque contrat, du montant initial et du capital restant dû de ces contrats de prêts ainsi que du respect des dispositions qui les régissent (C. mon. fin., art. R. 511-2-1-3).

C. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 31 946 042 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice..... 31 946 042 €

Résultat net à affecter : 31 946 042 €

- Dividendes 5 064 990,48€

- Autres réserves.....26 881 051,52 €

Total égal 31 946 042 €

=====

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'établiraient à : 306 721 058 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT (EN EUROS)		REVENUS NON ELIGIBLES (EN EUROS)
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	9.005.885,24		
2021	5.000.000,00		
2020	5.000.000,00		

D. COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés d'ONET SA et de ses filiales ont été préparés conformément au référentiel IFRS (normes internationales d'information financière).

Le périmètre de consolidation est composé au 31 décembre 2023 de 71 entités consolidées, dont 28 filiales en périmètre international.

Toutes les informations complémentaires relatives aux comptes consolidés sont contenues dans les notes annexes aux comptes consolidés.

✓ Le bilan

L'actif du bilan se scinde en actifs non courants et en actifs courants.

Les actifs non courants sont en augmentation de 11 593K€, à 537 989K€. Les actifs courants sont en diminution de 30 701K€ à 645 991K€.

Capitaux propres consolidés IFRS :

Cet indicateur qui représente 25,6 % du total du bilan consolidé passe de 277 583K€ à 302 720K€ fin 2023.

Le passif du bilan se scinde également en passifs non courants et en passifs courants.

Les passifs non courants sont en diminution de 60 782K€, à 249 758K€ et les passifs courants sont en augmentation de 16 538K€ à 631 503K€.

La dette nette totalise 127 320K€ à fin 2023 (57 739K€ hors IFRS16), en diminution de 6,1% par rapport à l'exercice précédent.

✓ Le compte de résultat

Le produit des activités ordinaires enregistre une hausse de 3,90% à 1 924 697K€.

Le résultat opérationnel s'affiche à 62 002K€ au 31.12.2023 contre 66 434K€ au 31.12.2022.

Le résultat financier se dégrade de 87% et s'établit à - 10 628K€ au 31 décembre 2023 (- 5 683K€ en 2022).

L'impôt sur les bénéfices diminue de 28.6% et s'établit à 14 153K€.

Le résultat consolidé totalise 37 221K€ au 31.12.2023 contre 40 935K€ au 31.12.2022.

Information sur la situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (art. L 233-26 du Code de commerce)

En milliers d'euros	Propreté & Services	Sécurité	Logistique	Assistance Aéroportuaire	Onet Technologie	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	961 047	269 805	66 554	63 237	282 934	919 629	8 162	1 971 367
Dont produits externes (*)	934 344	266 408	66 354	63 270	283 190	319 629	8 162	1 941 356
Dont prestations Inter secteurs	1 049	3 109	197	-33	-586			3 736
Dont prestations Intra secteurs	25 655	288	3		330			26 275
Résultat de gestion (**)	98 421	-9 515	1 678	12 266	22 271	6 236	-8 195	63 162

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits Inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	Propreté & Services	Sécurité	Logistique	Assistance Aéroportuaire	Onet Technologie	Direction Internationale	Autres	Total
France	961 047	269 805	66 554	63 237	282 863	0	8 162	1 651 668
Hors France				0	71	319 629	0	319 699
Total activité corrigée (*)	961 047	269 805	66 554	63 237	282 934	319 629	8 162	1 971 367

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes consolidés, arrêtés au 31 décembre 2023.

III. SECTION III – SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A. MANDATS À RENOUVELER

Nous vous informons qu'aucun mandat de membres du Conseil de surveillance n'est à renouveler.

B. FIXATION DU MONTANT DE LA REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous proposons de statuer d'ores et déjà sur la fixation du montant maximal de la rémunération susceptible d'être attribuée par le Conseil de Surveillance à tout ou partie de ses membres ou des membres des comités créés ou à créer au titre de l'exercice 2023. Ces jetons de présence seront payables en juin 2024 selon la répartition dont le Conseil de Surveillance aura convenu. Il vous est suggéré de porter le montant de la rémunération des membres à 390 000 euros.

IV. SECTION IV – INFORMATIONS LEGALES

A. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons conformément à l'article L. 225-88 du Code de commerce, d'approuver les conventions et engagements visés à l'article L. 225-86 dudit code conclus au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisés par le Conseil de Surveillance, ou conclus et autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

B. AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions des articles L. 225-68 et R. 225-53 du Code de commerce, le Conseil de surveillance a autorisé, lors de sa réunion en date du 20 septembre 2023, le Directoire à donner des cautions, avals et autres garanties dans la limite d'un plafond global de 100M €.

Cette autorisation a été donnée pour une durée d'un an.

C. DÉLAIS DE RÈGLEMENTS DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons ci- après la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

✓ Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Article D. 441 - 1. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 - 1. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	225					156	119					37	
Montant total des factures concernées TTC (€)	1 638 981	1 132 697	570 956	-24 542	64 553	1 743 664	742 293	13 110	688 023	0	685 008		1 386 141
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC *	5,6%	3,9%	1,9%	-0,1%	0,2%	5,9%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC *							1,3%	0,0%	1,2%	0,0%	1,2%		2,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE						
Montant total des factures exclues TTC (€)	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures ☐ Délais légaux						☒ Délais contractuels mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures ☐ Délais légaux						
* les montants TTC des achats et du chiffre d'affaires intègrent une TVA au taux de 20%													

* les montants TTC des achats et du chiffre d'affaires intègrent une TVA au taux de 20%

D. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SUCCURSALES

1. Prises de participations de l'exercice

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2023, la filiale espagnole ONET Iberia a racheté la société espagnole MTL spécialisée dans la propriété technique sur le secteur de l'industrie agro-alimentaire permettant ainsi à la filiale espagnole de diversifier son activité.

2. Cessions et fusions de participations de l'exercice

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la société Onet Logistique, filiale détenue à plus de 99% par la Société a cédé la totalité de la participation qu'elle détenait dans le capital de la société « Entreprise Brunelle ».

3. Informations sur les recapitalisations

Nous vous informons qu'en cours d'exercice 2023 :

- La société EMONE a fait l'objet d'une recapitalisation portant le montant de son capital social à 400.000 euros le 17 mai 2023
- La société ONET SECURITE SOLUTIONS HUMAINES (anciennement dénommée MAIN SECURITE) a fait l'objet d'une augmentation de capital de 10 000 023 euros le 21 décembre 2023 portant le montant de son capital social à 25 432 546 euros
- La société ONET SECURITE SYSTEMES (anciennement dénommée TELEM) a fait l'objet d'une recapitalisation le 21 décembre 2023 portant le montant de son capital social à 10 980 000 euros
- La société dénommée ONET SECURITE – SECURITE RENFORCEE a fait l'objet d'une augmentation de capital le 21 décembre 2023 de 700.000 € portant le montant de son capital social à 1.050.000 euros
- la société ONET SORMIOU, filiale brésilienne a fait l'objet d'une augmentation de capital de 550 000 € le 21 décembre 2023 ;
- La société ONET BRASIL, filiale brésilienne, a fait l'objet d'une augmentation de capital de 1 610 000 € le 21 décembre 2023.

4. Informations sur les actions d'autocontrôle

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous informons que la société Onet Animation, filiale à 100% de la Société Onet Gestion, elle-même filiale à 100% de notre société, détenait 373 657 actions soit 3,25 % du capital d'Onet SA au 31 décembre 2023.

5. Liste des succursales

Au titre de l'article L. 232-1 du Code de commerce, la société exploite des succursales dont la liste figure en annexe.



E. ACTIONNARIAT

1. Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'en fonction des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 du même Code, les personnes suivantes détenaient, au 31 Décembre 2023 :

	Nombre d'actions (en nue-propriété ou pleine propriété)	Pourcentage
Benjamin COQUET	3 703 612	32,17
Emilie DE LOMBARES	3 703 612	32,17
Quentin COQUET-REINIER	3 703 612	32,17
	11 110 836	96,51

Par ailleurs, nous vous informons que les personnes suivantes détenaient, au 31 Décembre 2023

	Nombre d'actions ordinaires (en nue-propriété ou pleine propriété)	Pourcentage
- SAS ONET ANIMATION	373 657	3,25
- Salariés et anciens salariés du groupe	26 817	0,23
	400 474	3,48

2. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2023 à 0,09%.

3. Rachat d'actions/ rachat d'actions de préférences

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2023, la Société n'a effectué aucun rachat d'actions ni aucun rachat d'actions de préférence.



4. Ajustements en cas d'émission de titres donnant accès au capital

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2023, la Société n'a effectué aucune émission de titres donnant accès à son capital.

E. TABLEAU DES DELEGATIONS (L225-100, alinéa 4)

Vous trouverez ci-dessous la liste des délégations de pouvoirs données par l'Assemblée générale au Directoire pour les augmentations de capital :

Assemblée Générale Extraordinaire	21 juillet 2023	Délégation de compétence en vue de la réalisation d'une réduction de capital pour un montant global de 100 147 131 euros par diminution de la valeur nominale des actions, le capital a ainsi été ramené à 11 127 459 euros, et de la modification corrélative des statuts
Assemblée Générale Mixte	1 ^{er} décembre 2023	Délégation de compétence en vue de la réalisation d'une augmentation de capital pour un montant de 383 883 euros des suites de la fusion avec la société ONET, ramenant le montant du capital social à 11 551 342 euros, et de la modification corrélative des statuts
Assemblée Générale Mixte	1 ^{er} décembre 2023	Délégation de compétence en vue de la réalisation d'une augmentation de capital pour un montant de 103 602 078 euros par élévation de la valeur nominale, ramenant le montant du capital social à 115 113 420 euros, et de la modification corrélative des statuts

F. DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de : 52 141 euros, ayant généré une cotisation d'impôt théorique de 13 035 euros.

G. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil de surveillance établit un rapport sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 conformément à l'article L225-68 du Code de commerce. Ce rapport est joint au présent rapport de gestion.

H. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS- ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Conformément aux dispositions légales, une déclaration de performance extra-financière, intégrée dans le présent rapport de gestion, centralise l'information sociale et environnementale que nous vous devons, présentant les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société, incluant, notamment, les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ses engagements en faveur du développement durable, des informations relatives aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et les impacts de ceux-ci sur sa performance économique et sur les

conditions de travail des salariés, ses actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités, ainsi que ses actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives.

Ces informations et notre déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant accrédité. Le rapport de cet organisme vous a été transmis en même temps que le rapport de gestion.

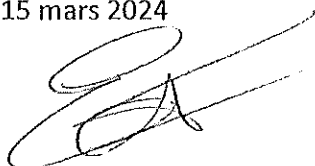
I. RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	115 113 420	111 274 590	120 025 070	120 025 070	119 934 070
Nombre d'actions					
- ordinaires	11 511 342	11 127 459	12 002 507	12 002 507	12 002 507
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	48 655 203	5 013 981	4 777 547	4 368 969	4 140 774
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	34 780 971	104 103 953	78 688 941	-6 232 231	-6 067 973
Impôts sur les bénéfices	773 792	-2 232 982	-1 888 655	-8 198 605	-8 239 380
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	2 061 137	6 998	18 768	3 281	18 082
Résultat net	31 946 042	106 329 937	80 558 829	1 963 093	2 153 325
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2,95	9,56	6,71	0,16	0,18
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,78	9,56	6,71	0,16	0,18
Dividende attribué	0	9 005 885,24	5 000 000	5 000 000	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	21	15	15	12	13
Masse salariale	3 621 040	2 567 685	2 478 838	2 293 271	2 390 909
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 440 423	975 306	944 935	864 590	1 318 420

Le Directoire vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à MARSEILLE

Le 15 mars 2024



ANNEXE 1 : PLAN DE VIGILANCE 2023

SOMMAIRE

1- CARTOGRAPHIE DES RISQUES	3
2- PROCEDURES D'EVALUATION REGULIERE DE LA SITUATION DES FILIALES, DES SOUS-TRAITANTS OU FOURNISSEURS	6
3- ACTIONS ADAPTEES D'ATTENUATION DES RISQUES OU PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES.....	7
4- MECANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS	9
5- DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'EVALUATION DE LEUR EFFICACITE	9
6- COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN DE VIGILANCE	10



PLAN DE VIGILANCE

En soutenant depuis 2004 les dix principes du Global compact, le groupe Onet s'est engagé à promouvoir et à protéger les droits humains internationalement reconnus, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité, la préservation de l'environnement et à lutter contre la corruption dans le cadre de ses activités.

Pour répondre aux exigences de la loi n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, la société Onet SA a établi un plan de vigilance prenant en compte les travaux déjà menés dans le cadre de la gestion des risques et de la matrice de matérialité des enjeux RSE.

Ce plan est destiné à prendre des « mesures de vigilance raisonnables propres à identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement ».

Le présent document présente d'une manière synthétique ce plan de vigilance, construit autour des cinq obligations édictées par la Loi :

- Cartographie des risques
- Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs
- Actions adaptées d'atténuation des risques ou prévention des atteintes graves
- Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements
- Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité

1- CARTOGRAPHIE DES RISQUES :

Cette obligation, consiste en l'identification et l'évaluation des risques générés par les

activités du Groupe. Cette cartographie a été réalisée en deux étapes :

- 1) Evaluation du niveau de Risques Inhérents concernant les 3 thématiques abordées par le Devoir de Vigilance.
C'est-à-dire indépendamment de toute stratégie de gestion mise en œuvre, concernant les atteintes qui peuvent résulter de nos activités et de nos relations commerciales envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement afin d'évaluer le profil de risque de notre organisation.
 - Dans un premier temps nous avons défini, pour l'ensemble de ces thématiques, une cinquantaine de facteurs de risques.
 - Nous avons ensuite identifié la présence de ces différents facteurs sur chacune de nos activités en France et à l'étranger.
 - Ceci nous a permis d'établir une première cartographie des risques inhérents à nos secteurs d'activité.
- 2) Dans une seconde phase nous avons recensé l'ensemble des dispositifs de maîtrise existants, et avons pu ainsi déterminer un niveau de risque net auquel est exposé notre Groupe.
 - En fonction du niveau de risque net auquel les différentes activités et/ou filiales sont exposées, nous pouvons si nécessaire planifier un certain nombre d'actions d'atténuation à mettre en place afin de consolider ce niveau de risque ou bien le réduire au mieux.



Présentation des différents niveaux de risques inhérents aux secteurs d'activité sur lesquels le Groupe Onet est présent et établis au moyen de la cartographie des risques

Risques relatifs au respect des droits humains et des libertés fondamentales → Risque Inhérent FAIBLE

Le Groupe n'est pas fortement exposé aux risques relatifs au respect des droits humains dans la mesure où la majorité de nos activités est localisée en France ou dans des pays disposant de législations conformes aux préconisations de l'Organisation Internationale du Travail :

- salaire minimum garanti aux salariés et heures supplémentaires payées,
- droit aux repos hebdomadaires et quotidiens,
- recours au travail de mineurs encadré,
- accès à la formation professionnelle,
- accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

On peut toutefois relever plusieurs facteurs de risques de non-respect des droits humains, inhérents au secteur des activités de propreté et de sécurité en raison de la typologie des effectifs.

Risques relatifs à la santé et de la sécurité → Risque Inhérent ÉLEVÉ

Dans les secteurs sur lesquels le Groupe intervient, une grande partie des activités consistant à effectuer des tâches physiques, la santé et la sécurité des salariés représentent un enjeu majeur.

Pour les activités propreté, logistique et aéroportuaires, le premier facteur de risque est lié aux postures, au port de charges et aux gestes répétitifs pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques (TMS). Un autre facteur de risque, pour les activités de propreté, est l'exposition récurrente aux substances chimiques des produits d'entretien pouvant avoir un impact sur la santé (irritations, brûlures, allergies, gêne respiratoire...). Une utilisation non conforme (mauvais dosage, étiquettes non lues ou non comprises ...) peut aussi entraîner des accidents de travail ou des maladies professionnelles.

Certains environnements spécifiques représentent des risques supplémentaires pour les salariés, comme par exemple l'exposition aux risques biologiques pour la propreté en milieu hospitalier, l'exposition aux risques ionisants pour les activités dans le secteur du nucléaire.

Certains facteurs comme le vieillissement des effectifs ou le travail en horaires décalés sont aggravants vis-à-vis des risques précités.

Enfin, les facteurs de risques communs à tous les métiers exercés par le groupe sont le risque routier lié aux déplacements inhérents aux prestations de services et les risques psycho-sociaux (stress, harcèlement ...).

Risques relatifs à l'atteinte de l'environnement → Risque Inhérent MODÉRÉ

Les secteurs d'activité sur lesquels intervient le Groupe Onet ont différents impacts sur l'environnement de par :

- La consommation d'énergie fossile (carburants) prépondérante (nombreux déplacements des agents, de l'encadrement chez les clients, transport des produits...) au regard de la consommation électrique, qui est globalement faible dans les activités de services opérationnels.
- La production de déchets (matériels bureautiques et informatiques, équipements électriques et électroniques, et pour les activités de propreté et de sécurité, déchets plastiques, papier, carton).
- Pour les activités de propreté, l'utilisation récurrente de produits chimiques, avec des effluents potentiellement dangereux (impact sur la biodiversité).
- La consommation d'eau est faible (même sur la propreté où les techniques d'essuyage, de balayage humide et d'aspiration sont majoritaires).

Présentation du niveau de risque inhérent à nos relations commerciales :

Risques relatifs aux relations commerciales avec nos fournisseurs et sous-traitants → Risque Inhérent FAIBLE

Dans le cadre de ses activités, le Groupe Onet a recours à des fournisseurs et des sous-traitants, pour lesquels la loi sur le devoir de vigilance nous impose également de réaliser un travail d'identification des risques d'atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

Le niveau de risque est déterminé en fonction des activités des fournisseurs et sous-traitants, de leur localisation, de leur taille et de la part d'achats qu'ils représentent pour le Groupe.

La spécificité de nos activités de prestations de services fait que la part des achats dans notre chiffre d'affaires est peu élevée (15%), et n'implique pas un recours prépondérant aux fournisseurs de produits et/ou matériels.

En effet, les principaux fournisseurs avec lesquels le Groupe entretient des relations contractuelles régulières sont des prestataires de services (par exemple, location longue durée de véhicules, location de biens domestiques, agence de voyages, agences d'intérim, etc...), le risque a donc été évalué comme faible.

Il peut également être déterminé en fonction du pays d'implantation : nos fournisseurs et sous-traitants sont majoritairement localisés dans des pays dont le classement IDH est de rang inférieur à 30 : le risque est donc assez faible d'un point de vue géographique.

En conclusion :

Les secteurs d'activité sur lesquels intervient le Groupe Onet présentent un Risque Inhérent MODÉRÉ en matière d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement du fait notamment :

- d'un recours important à de la main d'œuvre, qui effectue majoritairement des tâches physiques entraînant un risque d'accident de travail
- d'un grand nombre de clients et de fournisseurs, ce qui multiplie d'autant les facteurs de risques : ainsi, il est plus complexe de s'assurer que les salariés bénéficient de conditions de travail décentes chez les clients, mais également que les fournisseurs agissent dans le respect des droits de l'homme et de l'environnement
- qu'une partie de ces activités soit localisée à l'étranger, ce qui impose de maîtriser et respecter les différentes législations mais également de mesurer l'impact sur les populations locales
- d'une utilisation récurrente de produits chimiques et de matériels, machines (risque de maladie et/ou d'accident)
- d'une consommation de ressources (notamment de carburants, en raison des activités de services)



2- PROCEDURES D'EVALUATION REGULIERE DE LA SITUATION DES FILIALES, DES SOUS-TRAITANTS OU FOURNISSEURS

Annuellement, la Direction de l'Audit et Gestion des risques adresse à chaque Direction opérationnelle et fonctionnelle du Groupe la demande d'actualisation des fiches de risques en termes d'évolution de l'évaluation du risque et de la mise en œuvre des actions d'atténuation.

Depuis 2018, un questionnaire d'autoévaluation est également adressé aux filiales étrangères afin de collecter les informations sur les actions menées et KPI associés permettant de prévenir la réalisation des principaux risques en matière de droits humains, sante-sécurité et environnement.

Evaluation régulière de la situation du Groupe et de ses filiales
Evaluations Communes aux trois thématiques
La Direction Audit Interne conduit chaque année des audits de conformité sur certains de ces risques selon un programme validé par le Directoire.
Pour chaque métier, les plus grosses filiales sont évaluées en matière de RSE via la plateforme ECOVADIS et la Direction Développement Responsable publie les résultats dans le rapport RSE de l'année concernée.
En 2023, ONET SA publie sa première Déclaration de Performance Extra financière, vérifiée par un OTI. Cette DPEF reprend les principaux risques, politiques, actions et KPI sur les engagements pour l'Homme, l'environnement et la Société. En conséquence, se reporter à la DPEF pour l'ensemble des indicateurs disponibles sur ces thématiques.
Evaluations Spécifiques à chacune des trois thématiques
Droits humains et libertés fondamentales
NA
Santé sécurité
Annuellement, les Directions QSE métiers mènent des audits internes et sont audités par tierce partie en matière de prévention Santé/Sécurité dans le cadre des certifications MASE pour les activités de propreté, sécurité humaine et logistique ; MASE et ISO 45001 pour Onet Technologies ; et OSHAS 18001 pour Onet Espagne et Onet Luxembourg)
Environnement
Annuellement, les Directions QSE métiers mènent des audits internes et sont audités par tierce partie en matière de préservation de l'environnement dans la cadre des démarches ISO 14001 (Onet Services Industries et certaines entités d'Onet Services, Onet Technologies, Onet Espagne, et Onet Luxembourg)

Evaluation régulière de la situation des Fournisseurs / Sous-traitants
Evaluations Communes aux trois thématiques
Les principales évaluations concernant les fournisseurs et sous-traitants sont menées par la Direction Achats avec : ▪ Utilisation de l'application E-Attestation qui permet de s'assurer que les fournisseurs et sous-traitants remplissent bien leurs obligations liées à la réglementation fiscale et sociale et à l'embauche des travailleurs étrangers. ▪ Mise en place de questionnaires de référencement incluant des critères RSE. <i>Ces deux points seront évoqués dans le paragraphe suivant car ils constituent également des actions permettant d'atténuer le niveau de risque.</i>

3- ACTIONS ADAPTEES D'ATTENUATION DES RISQUES OU PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Le groupe Onet déploie des dispositifs d'atténuation des risques adaptés aux différentes situations induites par ses activités. Ces dispositifs peuvent être déployés soit au niveau du Groupe, soit au niveau d'une filiale, soit au niveau sectoriel. Dans une démarche d'amélioration permanente, ces dispositifs évoluent au regard des résultats des évaluations régulières de la situation des filiales et fournisseurs / sous-traitants. Ces actions permettent de réduire ou limiter les risques inhérents pour passer à un risque net de niveau inférieur.

Actions d'atténuation des risques pour le Groupe et ses filiales	
Actions communes aux trois thématiques	
Depuis 2002, déploiement d'une politique développement responsable adressant les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux	
Depuis 2003, mise en œuvre d'un Comité Développement Responsable	
Depuis 2004, adhésion aux 10 principes du Global Compact et publication de la « communication on progress » annuelle	
Depuis 2017, diffusion du code d'éthique Onet à chaque membre de l'encadrement de chaque filiale française et étrangère qui réprecise les principes éthiques pour trois domaines : ▪ Respect des personnes dont le respect des droits de l'homme et droits sociaux du pays d'implantation, le respect de la dignité, l'interdiction de faire travailler des salariés sur des sites ONET ou sites clients où les conditions de sécurité sont insuffisantes au regard du process d'évaluation et de maîtrise des risques - Hygiène et Sécurité ▪ Intégrité et loyauté des pratiques commerciales ▪ Respect de l'environnement	
En 2019, une refonte du Code a été initiée, avec un objectif de diffusion avant fin 2020	
En 2020, le code révisé a été rediffusé en France et sur l'ensemble de nos filiales internationales	
Depuis 2018, mise en place d'un comité d'éthique intégrant un membre qualifié extérieur. En 2019, le comité s'est renforcé de 2 membres dont un second membre extérieur.	
En 2022, le Groupe s'est doté d'une fonction Compliance Groupe, rattachée à la Direction Gouvernance, Juridique et Risks Management. Une feuille de route définit les actions à réaliser, pour chaque thématique de Compliance (incluant le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordres).	
En 2023, le Comité Développement responsable est remplacé par le Comité ESG (cf composition et mission dans al DPEF).	
Actions spécifiques à chacune des trois thématiques	
Droits humains et libertés fondamentales	

Mise en œuvre d'une politique RH intégrant les actions de prévention des risques identifiés de harcèlement moral, sexuel et discrimination.

Durant l'année 2019, l'important programme de sensibilisation et formation à la prévention s'est terminé pour la France avec le bilan suivant :

- 170 cadres sensibilisés aux RPS sur le Réseau Services Onet et 80 formés aux Relations Sociales
- 50 collaborateurs occupant des postes Ressources humaines et Qualité-Sécurité-Environnement formés à la conduite d'enquête RPS
- Poursuite du programme de prévention des RPS spécifique sur le métier de la propreté en milieu ferroviaire sur la région parisienne
- Nomination de référents harcèlement sexuels et agissements sexistes au niveau national et local

Durant l'année 2021, le programme de sensibilisation à la prévention des risques RPS s'est poursuivi, avec 250 managers formés sur les activités de propreté et 215 sur les activités nucléaires.

Durant l'année 2022, ce programme a été déployé sur les activités de sécurité humaine et électronique

Dans le cadre de l'université, mise en œuvre de formations spécifiques sur la politique RSE et éthique du groupe avec notamment des modules spécifiques en cycle MCR sur la gestion du fait religieux, la prévention des RPS, la prévention de la discrimination et passage du SULITEST (test international, reconnu par l'ONU, sur les connaissances des enjeux du développement durable).

En 2023, 14 sessions du programme de prévention des RPS ont été réalisées (Suite et fin BU Propreté, BU LOG, Supports centralisés).

Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en droit social et droit des affaires

Mise en œuvre de formations sur le recrutement inclusif intégrant la prévention de la discrimination.

En 2022, mise en place d'un réseau de référents inclusion en charge de l'animation de thème sur les entités implantées en France

En 2023, élaboration et diffusion de la politique Inclusion Groupe, construction de deux formations en e-learning : fondamentaux du handicap en entreprise, recruter sans discriminer pour déploiement en 2024, animation des référents inclusion par webinaires trimestriels et séminaire annuelle.

Un dispositif d'accompagnement social est également mis à disposition pour assister les personnes les plus vulnérables. Le service d'aide au logement est complété depuis fin 2023 d'un réseau d'assistantes sociales pouvant accompagner nos salariés sur leur accès aux droits (allocations, retraite), sur leurs difficultés familiales ou budgétaires.

Actions spécifiques à chacune des trois thématiques (Suite)

Santé sécurité

Mise en œuvre d'un système de management de la santé-sécurité répondant aux exigences légales et normatives des référentiels MASE ou OHSAS 18001 et CEFRI pour les activités sous rayonnement ionisant.

Politique POP pour prévention des risques en interne et en externe :

- Formation prévention sécurité pour limiter les accidents de travail.
- Formation d'animateurs de prévention Troubles Musculo-squelettiques sur les activités de propreté et mise en œuvre d'exosquelette sur les activités nucléaires.
- Formation aux gestes qui sauvent ou SST en 2021, et à la prévention des addictions en 2022 en France et sur l'ensemble des filiales étrangères
- Politique révisée en 2022
- En 2023, diffusion de cette nouvelle politique Piloter Onet en Prévention Groupe, élaboration de règles vitales de sécurité dans tous les métiers, rédaction d'une ligne de conduite managériale et d'un tableau de bord Prévention, communs à tous les métiers Groupe), construction du programme de formation culture

prévention des managers pour déploiement en 2024.
Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en Hygiène Sécurité.
Déploiement Solution Biogistic : utilisation de produits biotechnologiques et éco-labellisés afin de préserver la santé des personnes sur sites (que ce soit nos agents ou nos clients) en supprimant le risque chimique et afin de préserver l'environnement en supprimant les effluents toxiques et en diminuant les déchets plastiques (contenants).
Mise en place d'un dispositif de prévention aux risques routiers.
Mise en œuvre de procédures Groupe sur : ▪ La prévention du risque harcèlement et le Traitement de situation présumée de harcèlement
L'année 2023, au-delà de la refonte de l'ensemble des procédures internes en matière de gestion de la formation, a été marquée par la digitalisation complète du catalogue formation Groupe et sa publication en ligne sur Blue Campus. Par ailleurs, le développement de synergies commerciales entre les besoins du Groupe et Onet Technologies Formation ont été réalisées afin de mieux anticiper les futurs besoins.
Environnement
Mise en œuvre d'un système de management de l'environnement répondant aux exigences légales et normatives des référentiels ISO 14001
Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en droit de l'environnement
Déploiement Solution Biogistic : utilisation de produits biotechnologiques et éco-labellisés afin de préserver la santé des personnes sur sites (que ce soit nos agents ou nos clients) en supprimant le risque chimique et afin de préserver l'environnement en supprimant les effluents toxiques et en diminuant les déchets plastiques (contenants).
Mise en œuvre d'actions pour diminuer la consommation de carburant et donc les émissions de gaz à effet de serre : ▪ Formations d'éco-conduite ▪ Evolution du parc véhicules : en France : 14,5% du parc renouvelé en électriques et hybrides - passage au bioéthanol au Brésil ▪ Installation progressive de bornes électriques dans nos agences ▪ Déploiement des visio-conférences ▪ Signature d'accords de télétravail à partir de fin 2021 sur filiales françaises, en période post-covid
Mise en œuvre de solutions pour collecter et recycler les déchets dangereux du matériel de bureautique ou du matériel lié aux activités de nettoyage.
Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration de nos consommations énergétiques liées aux bâtiments, à compter de 2023.
En 2023, Elaboration de la politique Environnement Groupe, actualisation des bilans carbone (périmètre France) et lancement du plan de sobriété Groupe composé de 4 axes : mobilité, bâtiments, numérique et Eau.

Actions d'atténuation des risques pour les Fournisseurs / Sous-traitants

Actions Communes aux trois thématiques

Le Groupe est signataire depuis 2015 de la Charte Relations Fournisseurs Responsables.

Les principales actions menées par la Direction Achats sont :

- mise en œuvre de procédures achats conformes aux exigences ISO 9001.
- utilisation de l'application E-Attestation pour vérifier que les fournisseurs et sous-traitants remplissent bien leurs obligations liées à la réglementation fiscale et sociale et à l'embauche des travailleurs étrangers.
- mise en place de questionnaires de référencement incluant des critères RSE
- mise en œuvre en 2023 d'une politique d'achats mettant en valeurs les achats socialement responsables. Pour accélérer le recours aux fournisseurs inclusifs (entreprises sociales et inclusives relevant du champ de l'Économie Sociales & Solidaires), Onet a mis en place fin 2023 une communication interne importante pour promouvoir la plateforme gouvernementale « Le marché de l'inclusion »

En 2018, le dispositif de prévention de la corruption a également été déployé.

- En 2022, initiation d'une démarche d'achats responsables (cadrage, en vue de la formalisation de la politique d'achats responsables en 2023).
- Une procédure de déclaration des conflits d'intérêts a été élaborée et déployée au sein du Groupe, en France et à l'international, accompagnées d'actions de sensibilisations, et d'une première campagne de déclarations des conflits d'intérêts.
- En 2023, la procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles a été mise à jour des récentes évolutions légales et réglementaires.

4- MECANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

Après avoir été présenté aux instances représentatives du personnel, un dispositif d'alerte professionnelle a été mis en place en 2018, dans le cadre de la loi SAPIN.

La mise en œuvre de ce dispositif vise à encourager le collaborateur à signaler des doutes légitimes relatifs à des dysfonctionnements, autres que des doléances personnelles, en mettant à sa disposition une procédure facilement accessible et totalement sécurisée.

Le dispositif d'alerte professionnelle est dédié aux situations susceptibles de présenter d'importants risques pour ONET dans les domaines suivants :

- Santé, hygiène et sécurité au travail
- Lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail
- Protection de l'environnement
- Comptable et financier
- Prévention de la corruption
- Respect des règles en matière de concurrence
- Fraude

En 2019, ce dispositif a été réévalué, en faveur du recours à une plateforme numérique de lancement d'alerte, dont le déploiement a été réalisé en octobre 2020 sur la France, et en 2021 sur les filiales en Espagne, au Brésil et aux USA.

La mise en œuvre opérationnelle de la plateforme a été réalisée en octobre 2020 pour la France et en 2021 pour les filiales en Espagne, au Brésil et aux USA. En 2022, elle a été étendue au Maroc et au Luxembourg.

Cette plateforme est accessible depuis le site internet groupeonet.com ou en se connectant sur onet.whispli.com.

À partir de cette plateforme, nous donnons la possibilité à nos salariés comme à nos parties prenantes de signaler tout comportement délictueux ou présentant un risque important au regard des principes éthiques et des valeurs que nous nous efforçons de diffuser et de faire respecter au sein d'Onet.

Le fonctionnement de cette plateforme est totalement sécurisé et garantit la plus stricte confidentialité concernant l'ensemble des données relatives à l'alerte, tant pour l'identité des personnes concernées que pour les faits signalés. La mise en œuvre de ce droit d'alerte impose la responsabilisation de chacun.

Le fonctionnement détaillé de cette ligne d'alerte est décrit dans la procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles, révisée en 2023 pour faire suite à l'entrée en vigueur, au 1er septembre 2022 de la loi du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte, et à son décret d'application du 3 octobre 2022.

5- DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

Actuellement, un certain nombre d'indicateurs sont en place et permettent d'évaluer l'efficacité des mesures.

Ces indicateurs se retrouvent notamment dans le tableau de bord RSE, dans les tableaux de bord sociaux et au niveau de la Direction Achats. De nouveaux indicateurs sont à l'étude pour compléter le suivi de ce dispositif et répondre à l'exigence d'amélioration continue.

Différents comités contribuent au suivi des mesures :

- Le Comité de Développement Responsable : Ce comité transversal a pour vocation de définir, pour le Groupe, les orientations stratégiques en matière de Responsabilité Sociétale, de valider la feuille de route RSE regroupant les dispositifs et projets prioritaires au regard de nos risques et opportunités. Sa composition a évolué en 2019 pour intégrer des représentants de Onet Technologies et de Axxis Ressources.
- Le Comité d'éthique : ce comité exerce une action de réflexion, de conseil et de pédagogie en matière d'éthique. Il permet le traitement régulier de situations complexes qui nécessitent des arbitrages. Son champ d'action comprend les domaines couverts par le code d'éthique et prend ainsi en compte les risques entrant dans le cadre du plan de vigilance. Son fonctionnement est décrit dans un règlement intérieur.

Il émet depuis 2021 un rapport d'activité annuel à l'attention du Directoire.

6- COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN DE VIGILANCE

Les actions mises en œuvre ont permis de diminuer les niveaux du risque inhérent en niveau de risque net inférieur.

	RISQUE INHÉRENT → <i>Indépendamment de toute stratégie de gestion</i>	RISQUE NET → <i>Impacts des dispositifs déjà mis en place au sein du Groupe</i>	RISQUE NET RESIDUEL <i>Impacts des Actions en cours ou planifiées</i>
Droits humains et libertés fondamentales	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Santé sécurité	ÉLEVÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ
Environnement	MODÉRÉ	FAIBLE	FAIBLE
Fournisseurs et sous-traitants	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE

pl

En 2023 :

- 34 missions d'audits ont été menées par la Direction d'Audit Interne :
 - 20 missions portant sur des établissements précis
 - 2 audits thématiques ciblant plusieurs établissements
 - 0 mission d'investigation liée à un cas supposé de fraude
 - 10 missions de suivis en lien avec des audits ciblant des établissements précis
 - 2 missions de suivis en lien avec des audits thématiques et ne ciblant pas un établissement en particulier

- Les résultats qualitatifs et les indicateurs clés des différents plans d'actions sont disponibles dans la DPEF 2023.



ANNEXE 2 LISTE DES SUCCURSALES

SIRET	ADRESSE
489 504 332 00086	595, Rue Pierre Berthier Campus Arteparc ZAC Grottes Pichaury 13290 AIX EN PROVENCE
489 504 332 00094	1 ZAC du Castellet 13115 ST PAUL LEZ DURANCE
489 504 332 00052	13, Rue Henri Moissan ZAC de Jarlard 81000 ALBI
489 504 332 00060	4, Rue du Capitaine Nemo 80440 BOVES
489 504 332 00078	AV DU CAMP DOLENT PARC DE L'ESTUAIRE 76700 HARFLEUR
489 504 332 00045	10 B RUE PABLO PICASSO 57365 ENNERY
489 504 332 00102	10 A RUE PABLO PICASSO 57365 ENNERY
489 504 332 00110	4 RUE ALFRED KASTLER PARC NOBEL 67540 OSTWALD

ONET SA
Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 115 113 420 euros
Siège social : 36 Bd de l'Océan
13009 MARSEILLE
489 504 332 RCS MARSEILLE
(« la Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le vingt-et-un juin, à 14h30

Les actionnaires de la société ONET SA, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque actionnaire participant à l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Madame Emilie DE LOMBARES, Présidente du Directoire et actionnaire.

Monsieur Benjamin COQUET-REINIER et Monsieur Quentin COQUET-REINIER, actionnaires représentants le plus grand nombre de voix, présents et l'acceptant sont désignés en qualité de Scrutateurs.

Madame Prisca KARAVAYEV GIRARD, est désignée comme Secrétaire.

La Présidente de séance, les Scrutateurs et la Secrétaire forment le bureau de l'assemblée.

La Société KPMG SA, co-commissaires aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 5 juin 2024, est absente et excusée.

La Société ERNST & YOUNG AUDIT co-commissaires aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 5 juin 2024, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir ou ayant voté par correspondance possèdent sur première convocation plus du quart des actions composant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 31 946 042 euros, de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice..... 31 946 042 €

Résultat net à affecter : 31 946 042 €

- Dividendes 5 064 990,48€
- Autres réserves.....26 881 051,52 €

Total égal 31 946 042€

=====

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'établiraient à : 306 721 058 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants:

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT (EN EUROS)		REVENUS NON ELIGIBLES (EN EUROS)
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	9.005.885,24		
2021	5.000.000,00		
2020	5.000.000,00		

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.



Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

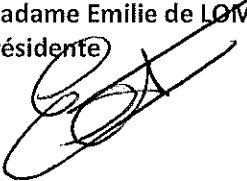
Le paiement des dividendes sera effectué en numéraire au plus tard le 30 juin 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Madame Emilie de LOMBARES

Présidente



ONET SA
Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 115 113 420 euros
Siège social : 36 Bd de l'Océan
13009 MARSEILLE
489 504 332 RCS MARSEILLE
(« la Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le vingt-et-un juin, à 14h30

Les actionnaires de la société ONET SA, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque actionnaire participant à l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Madame Emilie DE LOMBARES, Présidente du Directoire et actionnaire.

Monsieur Benjamin COQUET-REINIER et Monsieur Quentin COQUET-REINIER, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix, présents et l'acceptant sont désignés en qualité de Scrutateurs.

Madame Prisca KARAVAYEV GIRARD, est désignée comme Secrétaire.

La Présidente de séance, les Scrutateurs et la Secrétaire forment le bureau de l'assemblée.

La Société KPMG SA, co-commissaires aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 5 juin 2024, est absente et excusée.

La Société ERNST & YOUNG AUDIT co-commissaires aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 5 juin 2024, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir ou ayant voté par correspondance possèdent sur première convocation plus du quart des actions composant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 31 946 042 euros, de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice..... 31 946 042 €

Résultat net à affecter : 31 946 042 €

- Dividendes 5 064 990,48€
- Autres réserves.....26 881 051,52 €

Total égal 31 946 042€

=====

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'établiraient à : 306 721 058 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants:

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT (EN EUROS)		REVENUS NON ELIGIBLES (EN EUROS)
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	9.005.885,24		
2021	5.000.000,00		
2020	5.000.000,00		

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.



Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

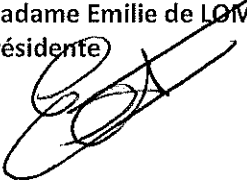
Le paiement des dividendes sera effectué en numéraire au plus tard le 30 juin 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Madame Emilie de LOMBARES

Présidente



O N E T S A
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 115 113 420 Euros
36, Boulevard de l'Océan - 13009 MARSEILLE
489 504 332 - R.C.S MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(Article L 225-68 alinéa 6 du Code de commerce)**

**CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE
AVEC UNE FILIALE**

En application des dispositions de l'article L 225-37-4 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre l'un des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance, l'un des actionnaires personne physique ou morale disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la Société, d'une part, et une filiale dont notre société détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital ou dont elle détient le contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, d'autre part, n'a été conclue et signée en cours d'exercice 2023.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 alinéa 1^{er} du Code de commerce, nous vous présentons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux, avec indication des mandats éventuellement échus en cours d'exercice.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion ont été communiqués par le Directoire au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Ces comptes et ce rapport traduisent un exercice 2023 caractérisé par :

- par une amélioration du résultat financier en lien avec des dividendes reçus des filiales en 2022, et
- une augmentation des charges propres de la société.

Pour ce qui concerne le Groupe, nous notons que malgré une reprise d'activité quasi normale après deux années marquées par la pandémie, le contexte inflationniste de l'exercice a impacté

négalement les marges dans certains métiers historiques du Groupe. Les augmentations salariales et les négociations annuelles n'ont, de ce fait, pas pu être compensées par les travaux exceptionnels du premier semestre ni par les revalorisations client pourtant significatives.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : 737 081 012 euros
- Chiffre d'affaires : 48 655 203 euros
- Résultat d'exploitation : 16 461 917 euros
- Résultat financier : 16 086 999 euros
- Résultat exceptionnel : 170 918 euros
- Résultat net : 31 946 042 euros

Le résultat d'exploitation ressort à 16 461 917 € contre - 1 280 352 € en 2022 soit une variation de - 11,40 %.

Le résultat financier s'établit à 16 086 999 € contre 105 378 553 € en 2022.

Il est principalement la conséquence des dividendes reçus des filiales de 35M€ en 2023 contre 106M€ en 2022.

L'impôt sur les bénéfices est moins élevé au 31 décembre 2023, compte tenu de la diminution de la base taxable principalement liée à (i) l'augmentation du résultat d'exploitation (-1.8 M€), (ii) des écarts de conversion (-0.7M€), (iii) des résultats des sociétés de personnes (-0.3 M€) et (iv) de la quote part de frais et charges sur cession de titres (-0.6 M€).

Le résultat net ressort à 31.9M€ contre 106.3M€ à fin 2022.

Au passif du bilan, on note que les capitaux propres passent de 287.8M€ en 2022 à 311.8M€ en 2023, ceci du fait du résultat bénéficiaire de l'exercice et de la distribution de dividendes envers les actionnaires d'ONET SA de 9M€.

Les dettes financières s'élèvent à 184.4M€ en 2023. 2022 (+33.7m€) s'explique essentiellement par (i) la souscription d'un nouveau crédit syndiqué (+60m€) visant à refinancer la créance en compte courant détenue par HOLDING REINIER sur ONET SA et (ii) le remboursement d'une partie du capital du crédit syndiqué 2020 (-26.3m€) suite au paiement de l'échéance de septembre 2022.

Les dettes diverses s'élèvent à 226.6M€ s'explique essentiellement par la gestion du cash pooling du groupe.

A l'actif, les immobilisations financières représentent de 471.6M€, résultant principalement d'une variation positive des titres de participation nets de dépréciation de 23.8 M€, du fait essentiellement de la recapitalisation des sociétés TELEM pour 10 M€, ONET SORMIOU pour 11.9 M€, H AIR pour 0.5 M€, ONET BRASIL pour 2 M€ et TELEM MAROC pour 2.9 M€.

Les autres créances s'élèvent à 6M€ en 2023 contre 3.9M€ en 2022.

Pour l'exercice 2023 on peut retenir les faits significatifs suivant :

- Une croissance en termes de chiffre d'affaires pour quasiment l'ensemble des métiers du Groupe,
- Un contexte d'inflation qui a impacté négativement les marges de certains métiers historiques,

he

- La sortie du fonds d'investissement EMZ PARTNERS de la société mère Holding Reinier en juillet 2022.

Nous sommes conscients que pour l'année 2024 l'enjeu pour le Groupe sera cette année encore de conduire une politique de croissance profitable, durable et responsable et de continuer à proposer à nos clients des offres innovantes et adaptées.

A la date d'arrêté des comptes par le Directoire des états financiers 2023 de la société, ce dernier n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La structure financière de la société reste saine et les covenants juridiques et financiers du Groupe, sont tous respectés et au vert au 31 décembre 2023.

Par ailleurs le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

DELEGATIONS DE POUVOIRS OU DE COMPETENCE

En application des dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, il est précisé que ci-dessous la liste des délégations données par l'assemblée générale des actionnaires de la société au directoire en matière d'augmentation du capital social :

Assemblée Générale Extraordinaire	21 juillet 2023	Délégation de compétence en vue de la réalisation d'une réduction de capital pour un montant global de 100 147 131 euros par diminution de la valeur nominale des actions, le capital a ainsi été ramené à 11 127 459 euros, et de la modification corrélative des statuts
Assemblée Générale Mixte	1 ^{er} décembre 2023	Délégation de compétence en vue de la réalisation d'une augmentation de capital pour un montant de 383 883 euros des suites de la fusion avec la société ONET, ramenant le montant du capital social à 11 551 342 euros, et de la modification corrélative des statuts
Assemblée Générale Mixte	1 ^{er} décembre 2023	Délégation de compétence en vue de la réalisation d'une augmentation de capital pour un montant de 103 602 078 euros par élévation de la valeur nominale, ramenant le montant du capital social à 115 113 420 euros, et de la modification corrélative des statuts

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



Pour le Conseil
Monsieur Michel COQUET
Président

ONET S.A.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de : 115 113 420 Euros
36, Boulevard de l'Océan - 13009 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE 489 504 332

ANNEXE DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU 31/12/2023

Liste des Mandats et Fonctions Exercés
(Article L 225-37-4 du Code de commerce)

MEMBRES DU DIRECTOIRE

Madame Emilie de LOMBARES

- Sociétés Françaises

- ♦ Présidente du Directoire de la société ONET SA
- ♦ Présidente de la SAS ONET TECHNOLOGIES
- ♦ Présidente de la société SOCIETE DE MANAEMENT PROPRETE ET SERVICES
- ♦ Présidente-Directrice générale de la SA ONET LOGISTIQUE (ex SAFEN)
- ♦ Présidente de la société SOCIETE DE MANAGEMENT SECURITE ET ACCUEIL
- ♦ Présidente de la société SOCIETE DE MANAGEMENT LOGISTIQUE
- ♦ Présidente de la société SOCIETE DE MANAGEMENT SERVICES AEROPORTUAIRES
- ♦ Administrateur de la société IMMOBILIERE DE SAINT JULIEN
- ♦ Administrateur de la société BROUSSE ET VERGEZ
- ♦ Membre du comité de mission de LA POSTE

- Sociétés Etrangères

- ♦ Président de la SAM EMONE
30, Rue Grimaldi – 98000 MONACO

Monsieur Pascal GAUTHIER

- Sociétés Françaises

- ♦ Membre du Directoire de la société ONET SA

- Sociétés Etrangères

- ♦ Président de la SA ONET IBERIA SOLUTIONES
– MADRID (Espagne)

h c

- ♦ Président de ONET NORTH AMERICA INC
WILMINGTON (USA)
- ♦ Président de EPM HOLDING COMPANY
WILMINGTON (USA)
- ♦ Gérant de la SARL TELEM MAROC
Casablanca (Maroc)
- ♦ Gérant de la SARL ONET LUXEMBOURG
Luxembourg
- ♦ Gérant de la SARL ONET SECURITY LUXEMBOURG
LUXEMBOURG
- ♦ Administrateur de la SA SM21 Engenhaiair e Construções
(Brésil)
- ♦ Administrateur de la SA CENTRO SANAMENTO E SERVICOS AVANCADOS
ALPHAVILLE (Brésil)
- ♦ Président et Administrateur d'ONET (SUISSE) SA
(SUISSE)
- ♦ Gérant de la société BELLALUIK2

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Jacques LECAT

- ♦ Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société ONET SA
- ♦ Président du Conseil de Surveillance de la société DELTA ASSURANCES

Monsieur Michel COQUET

- ♦ Président du Conseil de surveillance de la société ONET SA
- ♦ Président de la SAS IMMOBILIERE DE ST JULIEN

Monsieur Benjamin COQUET

- ♦ Membre du conseil de surveillance de la société ONET SA
- ♦ Directeur Général de la SAS IMMOBILIERE DE ST JULIEN

Monsieur Quentin COQUET-REINIER

- ♦ Membre du Conseil de Surveillance de la société ONET SA

- ◆ Président de ELIPS INVEST

Monsieur Stephan BROUSSE

- ◆ Membre du Conseil de Surveillance de la société ONET SA
- ◆ Directeur Général Délégué de la SA BROUSSE VERGEZ
- ◆ Gérant de la SCI FISEF
- ◆ Gérant de la SARL QUAI RABELAIS
- ◆ Gérant de la SARL ATELIERS DE LA MEDITERRANEE
- ◆ Gérant de la SARL AXE FRUIT
- ◆ Gérant de la SCI FISTEB
- ◆ Gérant de la SCI FISJEF

Madame Cécile ANGULO HENRY

- ◆ Membre du Conseil de surveillance de la société ONET SA
 - Sociétés étrangères :
 - (i) *Sociétés de droit italien :*
 - ◆ Administrateur de la société Tenuta Biondi Santi spa
 - ◆ Administrateur de la société Tenuta Greppo srl
 - ◆ Administrateur de la société Biondi Santi International srl
 - ◆ Administrateur de la société Teuta Isole & Olena srl
 - ◆ Administrateur de la société Capides srl
 - (ii) *Sociétés américaines :*
 - ◆ Vice-Présidente de la société 805 Madison
 - ◆ Administrateur de la société US Real Property

Monsieur Gilles LAFON

- ◆ Membre du Conseil de surveillance de la société ONET SA
- ◆ Gérant de la société TEMPLUS

Mc

Monsieur Maurice JOUAN DE KERVENOEL :

- ◆ Membre du Conseil de surveillance de la société ONET SA

Monsieur Xavier OUVRARD

- ◆ Membre du Conseil de surveillance de la société ONET SA
- ◆ Président Directeur Général de BABILOU FAMILY
- ◆ Président Directeur Générale de LASCOURS INVESTISSEMENTS

- O - O - O - O -

4C

